

BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2015

(En milliers EUR)

Mi-nistre ordonnateur	A.B.			LIBELLES	Crédits initiaux		
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs</i>							
LA	74	05	00	11	Achat de biens meubles durables pour la Cellule fiscale de la Région wallonne	30	30
					<i>Totaux pour le Titre II.</i>	80	40
					Totaux pour le programme 12.11.	1.747	1.661
					<i>Dont programme d'investissement</i>	—	—
					<i>Dont fonds budgétaires</i>	—	—
					<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	—	—
					Programme 12.21.		
					Gestion informatique du Service Public de Wallonie		
					<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>		
LA	12	01	00	21	Études, relations publiques, documentation, participation à des séminaires et colloques, formations spécifiques, frais de réunion, frais de publication, frais divers professionnels	30	33
LA	12	03	30	21	Actions d'assistance informatique pour les cabinets	0	0
LA	12	04	40	21	Gestion informatisée de la paie des fonctionnaires	655	655
LA	12	14	30	21	Gestion de l'informatique du SPW - Frais de fonctionnement	27.080	29.599
LA	12	15	30	21	Gestion de l'informatique du SPW - Frais d'investissements en solutions logicielles et projets	1.332	3.015
LA	12	16	30	21	Mise en œuvre du volet informatique du projet Walcomfin	0	0
					<i>Totaux pour le Titre I.</i>	29.097	33.302
					<i>Titre II. - Dépenses de capital</i>		
LA	74	02	22	21	Gestion informatique du S.P.W. - Frais d'investissement en matériel	0	0
LA	74	03	00	21	Gestion informatique du S.P.W. - Frais d'investissement en matériel et en logiciel	4.899	4.854
					<i>Totaux pour le Titre II.</i>	4.899	4.854
					Totaux pour le programme 12.21.	33.996	38.156
					<i>Dont programme d'investissement</i>	—	—
					<i>Dont fonds budgétaires</i>	—	—
					<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	—	—
					Programme 12.22.		
					Equipement et fournitures.		
					<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>		
LA	12	02	45	22	Études, relations publiques, documentation, participation à des séminaires et colloques, frais de réunion, frais de publication et frais de communication GSM	96	96
LA	12	03	11	22	Achat de biens meubles non durables et prestations de services - Fournitures de bureau	2.328	2.328
LA	12	05	11	22	Achat et entretien de vêtements de travail et d'équipement de protection individuelle	1.085	1.085
LA	12	08	11	22	Achats de biens meubles non durables et prestations de services - Edition	200	200
LA	12	09	11	22	Achats de biens meubles non durables et prestations de services - Cafétérias, catering, poste, entretien sanitaires, ...	6.772	6.772
LA	12	10	00	22	Entretien, réparation, carburant et assurance des véhicules de la DGT2	405	405
					<i>Totaux pour le Titre I.</i>	10.886	10.886
					<i>Titre II. - Dépenses de capital</i>		
LA	74	02	00	22	Achat de biens meubles durables - Mobilier et machine de bureau	3.794	3.677
LA	74	03	05	22	Achat de biens meubles durables - Edition	90	90
LA	74	07	00	22	Achats de biens meubles durables - Véhicules de la DGT2	705	705
					<i>Totaux pour le Titre II.</i>	4.589	4.472
					Totaux pour le programme 12.22.	15.475	15.358
					<i>Dont programme d'investissement</i>	—	—
					<i>Dont fonds budgétaires</i>	—	—
					<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	—	—

BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2015

(En milliers EUR)

Mi-nistre ordonnateur	A.B.			L I B E L L E S	Crédits initiaux			
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation		
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs</i>								
Programme 12.23. Gestion immobilière et bâtiments.								
<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>								
LA	12	04	00	23	Loyers des biens immobiliers pris en location, en ce compris les charges et sorties locatives, ainsi que les honoraires y relatifs	22.377	21.979	
LA	12	05	00	23	Dépenses de fonctionnement et taxes en relation avec la location ou la propriété de biens immobiliers	8.721	8.452	
LA	12	06	00	23	Contrôles légaux	99	124	
LA	12	07	11	23	Déménagements	104	74	
LA	12	08	11	23	Entretien des bâtiments administratifs propriétés de la Région wallonne y compris l'achat d'outillage pour l'entretien et les réparations	2.665	2.872	
LA	12	09	11	23	Travaux d'aménagements et d'entretien dans les bâtiments loués par la Région wallonne	198	171	
LA	12	10	11	23	Etudes liées à la fourniture d'énergie	5	15	
LA	12	12	11	23	Dépenses courantes de nettoyage, d'entretien et de sécurité	6.607	6.840	
LA	12	13	00	23	Travaux d'aménagement et d'entretien dans les bâtiments loués par la Région wallonne	296	286	
<i>Totaux pour le Titre I.</i>						41.072	40.813	
<i>Titre II. - Dépenses de capital</i>								
LA	74	01	22	23	Achat de biens meubles durables destinés à l'aménagement des bâtiments occupés par la Région wallonne	173	223	
<i>Totaux pour le Titre II.</i>						173	223	
Totaux pour le programme 12.23.						41.245	41.036	
<i>Dont programme d'investissement</i>						—	—	
<i>Dont fonds budgétaires</i>						—	—	
<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>						—	—	
Programme 12.31. Implantation immobilière.								
<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>								
LA	01	01	00	31	Fonds budgétaire: Fonds de gestion énergétique immobilière			
Solde au 1er janvier						72	72	
Recettes de l'année en cours						20	20	
Disponible pour l'année						92	92	
Dépenses à charge du Fonds						20	20	
Solde du fonds budgétaire au 31 décembre						72	72	
LA	12	02	00	31	Etudes, relations publiques, documentation, participation à des séminaires et colloques, frais de réunions	69	86	
LA	12	03	00	31	Audits Energétiques (dont Plan Air-Climat)	0	0	
LA	12	04	11	31	Mesures pour le développement de marchés publics durables	100	186	
LA	21	01	50	31	Interventions résultant des opérations de promotion (paiement des intérêts)	1.602	1.602	
<i>Totaux pour le Titre I.</i>						1.791	1.894	
<i>Titre II. - Dépenses de capital</i>								
LA	72	01	10	31	Travaux d'aménagement effectués dans les bâtiments administratifs de la Région wallonne	2.344	2.524	
LA	72	02	10	31	Travaux dans les bâtiments propriétés de la Région wallonne cofinancés par le FEDER en vue de promouvoir les restaurations, rénovation et réaffectation de l'Abbaye de Villers-la-Ville	0	0	
LA	<i>i</i>	72	03	10	31	Achat de terrains et bâtiments, construction et rénovation de bâtiments nouvellement acquis	5.639	7.134
PM		72	04	10	31	Travaux d'aménagement du Domaine Solvay de la Hulpe	451	251
LA	<i>i</i>	72	06	00	31	(Nouveau) Equipement des bâtiments occupés par la Région wallonne	0	0
LA		72	07	10	31	Mesures pour le développement durable	88	74

BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2015

(En milliers EUR)

Mi- nistre ordon- nateur	A.B.			LIBELLES	Crédits initiaux			
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation		
	<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs</i>							
PM	73	05	10	31	Travaux dans les bâtiments de la Région et vitrine de Wallonie	60	60	
LA	i	91	01	70	31	Interventions résultant des opérations de promotion (remboursement de capital)	13.355	13.355
					<i>Totaux pour le Titre II.</i>	21.937	23.398	
					Totaux pour le programme 12.31.	23.728	25.292	
					<i>Dont programme d'investissement</i>	18.994	20.489	
					<i>Dont fonds budgétaires</i>	20	20	
					<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	72	72	
					Totaux pour la division organique 12.	442.837	448.064	
					<i>Dont crédits de liquidation non limitatifs</i>	—	—	
					<i>Dont programme d'investissement</i>	18.994	20.489	
					<i>Dont fonds budgétaires</i>	20	20	
					<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	72	72	

BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2015

(En milliers EUR)

Mi-nistre ordonnateur	A.B.			LIBELLES	Crédits initiaux	
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs</i>						
				<i>Division organique 13.</i>		
				<i>Routes et bâtiments</i>		
				Programme 13.01.		
				Fonctionnel		
				<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>		
LA	11	03	00	01 Rémunérations et allocations du personnel	86.509	86.509
LA	12	01	00	01 Etudes, relations publiques, documentation, participation à des séminaires et colloques, frais de réunions	73	73
LA	12	02	00	01 Entretien, réparation, carburant et assurance des véhicules de la DGO1	3.574	3.574
				<i>Totaux pour le Titre I.</i>	90.156	90.156
				<i>Titre II. - Dépenses de capital</i>		
LA	74	01	00	01 Achat de biens meubles durables	10	10
LA	74	02	00	01 Achat de biens meubles durables - Véhicules de la DGO1	641	641
				<i>Totaux pour le Titre II.</i>	651	651
				Totaux pour le programme 13.01.	90.807	90.807
				<i>Dont crédits de liquidation non limitatifs</i>	—	—
				<i>Dont programme d'investissement</i>	—	—
				<i>Dont fonds budgétaires</i>	—	—
				<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	—	—
				Programme 13.02.		
				Réseau routier et autoroutier - Construction et entretien du réseau - partie génie civil		
				<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>		
PR	01	02	00	02 (Nouveau) Fonds budgétaire : Fonds des infractions routières régionales		
				Solde au 1er janvier	0	0
				Recettes de l'année en cours	300	300
				Disponible pour l'année	300	300
				<u>Dépenses à charge du Fonds</u>	300	300
				Solde du fonds budgétaire au 31 décembre	0	0
PR	01	03	00	02 (Nouveau) Dépenses de toute nature relatives à la mise en œuvre de l'accord politique entre la Région flamande, la Région wallonne et la Région de Bruxelles-Capitale pour une réforme de la fiscalité routière	780	780
PR	12	01	00	02 Achat de biens et services à la SOFICO	61.400	61.400
PR	12	02	00	02 Relations publiques, documentation, frais de publication, participation à des séminaires, colloques et manifestations, frais de réunions et missions à l'étranger	68	68
PR	12	03	30	02 Etudes	383	595
PR	12	04	12	02 Loyers de biens immeubles pris en location par la Région wallonne dans le cadre de la construction du réseau routier	350	350
PR	12	05	30	02 Frais d'études, documentation, frais de publication, participation à des séminaires et des manifestations, frais de réunion et actions d'information relatifs aux déplacements doux, y compris le RAVeL	323	255
PR	12	06	10	02 Achat de biens meubles non durables et prestations de tiers	3.000	3.000
PR	12	09	10	02 Développement d'applications informatiques	450	750
PR	12	11	11	02 Honoraires d'avocats et d'experts judiciaires et frais de toute nature résultant de prestations de personnes étrangères à l'administration pour le réseau non structurant	820	820
PR	14	01	10	02 Entretien du réseau non structurant	37.300	33.893
PR	14	03	10	02 Achat de fondants chimiques pour le réseau non structurant	4.500	4.000
PR	14	04	10	02 Prestations du service d'hiver pour le réseau non structurant	8.000	8.000
PR	33	02	00	02 Subventions à des organismes belges ou étrangers	43	43
PR	33	04	00	02 Subventions et indemnités au secteur privé pour promouvoir les infrastructures de déplacements doux	0	50
PR	34	02	41	02 Indemnités diverses à des tiers découlant de l'engagement de la responsabilité de la Région quant à des faits survenus sur le réseau non structurant	3.514	3.400

BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2015

(En milliers EUR)

Mi-nistre ordonnateur	A.B.			L I B E L L E S	Crédits initiaux			
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation		
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs</i>								
PR	43	02	00	02	Subventions et indemnités au secteur public pour promouvoir les infrastructures cyclables	70	70	
					<i>Totaux pour le Titre I.</i>	121.301	117.774	
<i>Titre II. - Dépenses de capital</i>								
PR	<i>i</i>	01	01	00	02	Fonds budgétaire : Fonds du péage et des avaries (décret du 17 décembre 1992 créant des fonds budgétaires en matière de Travaux publics)		
					Solde au 1er janvier	14.795	21.528	
					Recettes de l'année en cours	62.469	62.469	
					Disponible pour l'année	77.264	83.997	
					<u>Dépenses à charge du Fonds</u>	62.469	62.469	
					Solde du fonds budgétaire au 31 décembre	14.795	21.528	
PR		51	01	11	02	Subventions en capital à la SOFICO	11.000	11.000
PR		63	01	41	02	Subvention au CGT pour le financement d'infrastructures routières à vocation touristique	0	0
PR	<i>i</i>	63	09	31	02	Subventions pour travaux aux administrations publiques subordonnées bénéficiant du concours du FEDER	0	0
PR	<i>i</i>	72	01	10	02	Construction, acquisition, transformation et aménagement de bâtiments à affecter à l'exploitation et à l'entretien des autoroutes et routes de la Région, y compris l'achat de terrains	800	800
PR	<i>i</i>	73	01	11	02	Réhabilitation, sécurisation, aménagement et équipement du réseau routier non structurant, en ce compris les acquisitions et expropriations nécessaires à la réalisation des ouvrages ainsi que le déplacement des installations appartenant aux concessionnaires de voiries	97.003	57.835
PR		73	03	11	02	Programmes particuliers cofinancés par l'Union Européenne	4.473	4.630
PR	<i>i</i>	73	05	11	02	Construction, acquisition et aménagement du réseau de voies lentes	4.000	3.500
PR	<i>i</i>	73	07	11	02	Rénovation et réhabilitation des ouvrages d'art du réseau routier non structurant	6.000	4.000
PR		73	08	11	02	Investissements pour promouvoir les infrastructures de déplacements doux	150	120
PR		73	09	10	02	(Nouveau) Financement de la partie routière des accès aux Zones d'activités économiques suivant le principe 20-80	500	500
PR		74	01	22	02	Achat de véhicules-tonneaux	0	100
PR		74	08	00	02	Achat de matériel spécifique destiné à l'exploitation et à l'entretien des autoroutes et routes	2.500	4.000
PR		81	01	00	02	Intervention dans le capital de la SOFICO	0	0
PR		93	08	00	02	Convention de commissionnement avec la SOFICO dans le cadre de la réfection des autoroutes E411 et E25 en province du Luxembourg	8.400	8.400
					<i>Totaux pour le Titre II.</i>	197.295	157.354	
					Totaux pour le programme 13.02.	278.596	275.128	
					<i>Dont programme d'investissement</i>	130.272	128.604	
					<i>Dont fonds budgétaires</i>	62.769	62.769	
					<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	14.795	21.528	
Programme 13.03.								
Réseau routier et autoroutier de la Région - Construction et entretien du réseau - partie électromécanique								
<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>								
PR		01	03	00	03	Fonds budgétaire : Fonds des études techniques (décret du 17 décembre 1992 créant des fonds budgétaires en matière de Travaux publics)		
					Solde au 1er janvier	2.023	2.189	
					Recettes de l'année en cours	700	700	
					Disponible pour l'année	2.723	2.889	
					<u>Dépenses à charge du Fonds</u>	700	700	
					Solde du fonds budgétaire au 31 décembre	2.023	2.189	
PR		12	01	00	03	Achat de biens et services à la SOFICO	0	0
PR		12	02	00	03	Relations publiques, frais de réunions et missions à l'étranger, paiement de fournitures et prestations par avances de fonds	0	0
PR		12	03	11	03	Achat de biens meubles non durables et prestations de tiers spécifiques	100	100
PR		12	04	11	03	Relations publiques, documentation, frais de publication, participation à des séminaires, colloques et manifestations, frais de réunions et missions à l'étranger	55	55

BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2015

(En milliers EUR)

Mi-nistre ordonnateur	A.B.			LIBELLES	Crédits initiaux			
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation		
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs</i>								
PR	12	06	30	03	Etudes et prestations de tiers	64	64	
PR	12	09	30	03	Développement d'applications informatiques spécifiques au département	0	0	
PR	14	02	10	03	Frais d'exploitation, d'entretien et de gestion des installations électriques et électromécaniques sur le réseau non structurant	8.600	9.200	
PR	14	03	10	03	Dépenses énergétiques sur le réseau non structurant	6.000	6.750	
PR	14	06	10	03	Frais d'exploitation, d'entretien ordinaire et de gestion des équipements du réseau de télécommunication, ainsi que des réseaux de gestion centralisée	270	360	
PR	14	07	10	03	Gestion des espaces paysagers et urbains	0	0	
					<i>Totaux pour le Titre I.</i>	15.789	17.229	
					<i>Titre II. - Dépenses de capital</i>			
PR	<i>i</i>	73	01	11	03	Etablissement et déplacement lors de travaux, d'installations électriques et électromécaniques sur le réseau non structurant ainsi qu'aux infrastructures de télégestion du trafic, y compris les travaux de raccordement au réseau de distribution d'énergie	6.000	7.400
PR	<i>i</i>	73	10	11	03	Travaux d'entretien extraordinaire d'installations électriques et électromécaniques sur le réseau non structurant et des infrastructures de télégestion du trafic	3.500	4.370
PR		73	15	11	03	Etablissement et déplacement lors de travaux du réseau de télécommunication, y compris les travaux de raccordement au réseau de distribution d'énergie ainsi que la construction, l'acquisition, la transformation, l'aménagement de bâtiments spécifiques	0	0
PR	<i>i</i>	73	25	11	03	Rénovation et réhabilitation du réseau de télécommunication et des réseaux de gestion centralisée	0	20
PR		74	01	00	03	Achats de biens meubles durables	200	200
					<i>Totaux pour le Titre II.</i>	9.700	11.990	
					Totaux pour le programme 13.03.	25.489	29.219	
					<i>Dont programme d'investissement</i>	9.500	11.790	
					<i>Dont fonds budgétaires</i>	700	700	
					<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	2.023	2.189	
					Programme 13.11.			
					Infrastructures sportives.			
					<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>			
RC		01	01	00	11	Fonds budgétaire : Fonds pour la promotion et le développement de l'activité hippique		
					Solde au 1er janvier	0	0	
					Recettes de l'année en cours	800	800	
					Disponible pour l'année	800	800	
					<u>Dépenses à charge du Fonds</u>	800	800	
					Solde du fonds budgétaire au 31 décembre	0	0	
RC		12	02	00	11	Etudes, relations publiques, documentation, participation à des séminaires et colloques, frais de réunions en matière d'infrastructures sportives	85	85
RC		12	09	00	11	Développement de l'application informatique "Cadasport"	0	0
RC		31	01	00	11	Subvention à la SA Hippodrome de Wallonie	500	500
RC		33	02	00	11	Subventions et indemnités en matière d'infrastructures sportives	850	850
RC		33	03	00	11	Subvention à l'asbl Union Culturelle et Sportive Wallonne	185	185
RC		33	04	00	11	Subvention à l'association intercommunale pour l'exploitation du circuit de Spa Francorchamps	3.715	3.715
RC		41	01	40	11	Subventions pour mener des actions spécifiques aux infrastructures sportives dans le cadre du Programme de Transition Professionnelle	388	388
RC		43	01	00	11	Intervention régionale à verser au compte régional pour l'assainissement des communes à finances obérées (CRAC) dans le cadre du financement alternatif des Grandes infrastructures	12.147	12.147
RC		43	03	32	11	Subventions et indemnités aux administrations publiques locales en matière d'infrastructures sportives	0	0
					<i>Totaux pour le Titre I.</i>	18.670	18.670	

BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2015

(En milliers EUR)

Mi-nistre ordonnateur	A.B.			L I B E L L E S	Crédits initiaux		
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs</i>							
<i>Titre II. - Dépenses de capital</i>							
RC	52	06	10	11	Subventions pour des opérations d'acquisition, de construction, de rénovation et d'équipement de petites infrastructures sportives initiées par des groupements sportifs et des ASBL de gestion	10.835	8.090
RC	63	08	21	11	Subventions pour l'achat de bâtiments et de travaux de construction, d'agrandissement et de transformation de grandes infrastructures sportives et d'infrastructures spécifiques de haut niveau initiées par des pouvoirs locaux et leurs régies autonomes	0	200
RC	63	09	21	11	Subventions pour des opérations d'acquisition, de construction, de rénovation et d'équipement de petites infrastructures sportives initiées par des pouvoirs locaux et leurs régies autonomes.	15.639	13.037
RC	63	10	21	11	Subventions pour l'achat de bâtiments et des travaux de construction, d'agrandissement et de transformation de grandes infrastructures sportives et d'infrastructures spécifiques de haut niveau initiées par les pouvoirs locaux et leurs régies autonomes - cofinancement européen	0	0
RC	63	11	21	11	Subventions pour des opérations d'acquisition, de construction, de rénovation et d'équipement de petites infrastructures sportives initiées par des pouvoirs locaux et leurs régies autonomes dans le cadre du programme "Sport de rue"	2.800	2.800
RC	74	01	00	11	Achat de biens meubles durables spécifiques au programme	14	14
RC	74	02	00	11	Achat de matériel sportif pour équiper la salle de gymnastique du CA SPW, Boulevard du Nord	5	5
RC	74	03	22	11	Rénovation des terrains de tennis sur le site des grands malades à Jambes	0	0
RC	74	04	22	11	Achat de défibrillateurs externes automatiques pour équiper les infrastructures sportives de Wallonie	0	0
<i>Totaux pour le Titre II.</i>						29.293	24.146
Totaux pour le programme 13.11.						47.963	42.816
<i>Dont programme d'investissement</i>						—	—
<i>Dont fonds budgétaires</i>						800	800
<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>						—	—
Programme 13.12. Travaux subsidiés							
<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>							
FU	12	03	11	12	Frais de réunions en matière de travaux subsidiés, frais de représentation, études, développement d'applications informatiques, relations publiques, documentation, participation à des séminaires et colloques	60	60
FU	12	06	00	12	Achat de biens meubles non durables	5	5
FU	33	02	00	12	Subventions et indemnités - secteur privé	41	46
FU	43	02	30	12	Subventions et indemnités - secteur public	40	40
FU	43	15	22	12	Subventions dans le cadre de l'accueil para-scolaire de l'enfance	0	0
<i>Totaux pour le Titre I.</i>						146	151
<i>Titre II. - Dépenses de capital</i>							
FU	51	01	11	12	Subvention à l'Intercommunale IDETA pour l'acquisition de bâtiments	0	0
FU	<i>i</i>	63	01	21	Subventions et indemnités au secteur public en matière de travaux subsidiés	0	0
FU	<i>i</i>	63	02	21	Subventions pour travaux aux administrations publiques subordonnées, en ce compris les travaux améliorant la sécurisation des quartiers urbains, les travaux à exécuter aux bâtiments publics y compris les abords et les travaux exécutés à des édifices relevant de l'exercice des cultes reconnus ou de l'exercice de la morale laïque - Plan triennal	2.550	2.000
FU		63	03	21	(Modifié) Subventions aux communes dans le cadre du Fonds régional pour les investissements communaux	45.200	45.200
FU		63	04	21	Subventions aux administrations publiques subordonnées pour favoriser l'amélioration du cadre de vie, les structures funéraires, les déplacements doux et les conditions d'accueil et d'accessibilité aux bâtiments publics et l'intégration sociale	3.400	2.200
PM	<i>i</i>	63	05	21	Fonds des Calamités	0	0
FU	<i>i</i>	63	06	00	Subventions aux administrations publiques subordonnées pour des travaux d'entretien des voiries suite aux dégâts d'hiver 2008-2009	0	0
PR		63	07	21	Subventions aux administrations publiques subordonnées pour des travaux dans le cadre de la phase II du plan d'action pluriannuel visant à réduire l'habitat permanent dans les équipements touristiques de Wallonie	100	160
FU	<i>i</i>	63	08	21	Subventions pour des investissements supracommunaux	360	360

BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2015

(En milliers EUR)

Mi- nistre ordon- nateur	A.B.			LIBELLES	Crédits initiaux	
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs</i>						
FU	i	63 09 21	12	(Nouveau) Intervention dans l'entretien des voiries provinciales reprises par la Région wallonne	0	0
FU	i	63 10 21	12	Subvention au C.R.A.C. pour le financement d'investissements communaux d'intérêt supra-local destinés aux Services de sécurité, crèches et bâtiments de synergie communes - CPAS et subvention au CRAC pour le financement des travaux de voiries.	17.300	17.300
FU		63 11 21	12	Subventions aux administrations publiques subordonnées pour des travaux et des études bénéficiant du concours du fonds européen de développement régional	0	2.795
FU		63 12 21	12	Plan air-climat : éclairage public	0	0
FU		63 14 21	12	Versement au CRAC pour des travaux d'entretien de voirie dans le cadre du droit de tirage	0	0
FU		63 15 21	12	Subvention au CRAC pour le financement de travaux d'entretien de voirie	2.000	2.000
FU		63 16 21	12	Versements au CRAC pour des travaux relevant des travaux subsidiés	2.600	2.600
FU		74 06 00	12	Achat de biens meubles durables spécifiques au programme	74	74
<i>Totaux pour le Titre II.</i>					73.584	74.689
Totaux pour le programme 13.12.					73.730	74.840
<i>Dont programme d'investissement</i>					20.210	19.660
<i>Dont fonds budgétaires</i>					—	—
<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>					—	—
Totaux pour la division organique 13.					516.585	512.810
<i>Dont crédits de liquidation non limitatifs</i>					—	—
<i>Dont programme d'investissement</i>					159.982	160.054
<i>Dont fonds budgétaires</i>					64.269	64.269
<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>					16.818	23.717

BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2015

(En milliers EUR)

Mi-nistre ordonnateur	A.B.			LIBELLES	Crédits initiaux	
	1-2	n°	3-4		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
	sec	ord.	sec			
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs</i>						
				<i>Division organique 14.</i>		
				<i>Mobilité et voies hydrauliques</i>		
				Programme 14.01.		
				Fonctionnel		
				<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>		
LA	11	03	00	01 Rémunérations et allocations du personnel	74.746	74.746
LA	12	01	00	01 Etudes, relations publiques, documentation, participation à des séminaires et colloques, frais de réunions	71	71
PR	12	02	00	01 Prestations de services réalisées dans le cadre de projets informatiques spécifiques - programme à plus d'un an ; matières : Voies hydrauliques (Génie civil et Electromécanique)	90	225
CD	12	03	00	01 Prestations de services réalisées dans le cadre de projets informatiques spécifiques - programme à plus d'un an ; matières : Mobilité	0	0
CD	12	04	30	01 Prestations de services réalisées dans le cadre de projets informatiques spécifiques - programme à moins d'un an	0	0
LA	12	05	00	01 Entretien, réparation, carburant et assurance des véhicules de la DGO2	1.082	1.082
PR	12	06	00	01 Prestations de services réalisées dans le cadre de projets informatiques spécifiques - programme à moins d'un an ; matières : Voies hydrauliques génie civil et électromécanique	0	0
				<i>Totaux pour le Titre I.</i>	<i>75.989</i>	<i>76.124</i>
				<i>Titre II. - Dépenses de capital</i>		
LA	74	01	00	01 Achat de biens meubles durables	28	28
PR	74	02	00	01 Acquisition de matériel et logiciels informatiques et maintenances associées dans le cadre de la réalisation de projets informatiques - Matières : Voies hydrauliques (Génie civil et Electromécanique)	140	160
PR	74	03	00	01 Acquisition de matériel et logiciels informatiques et maintenances associées dans le cadre de la réalisation de projets informatiques - Matières : Electromécanique	0	0
CD	74	04	00	01 Acquisition de matériel et logiciels informatiques et maintenances associées dans le cadre de la réalisation de projets informatiques spécifiques ; matière : Mobilité	0	0
CD	74	05	22	01 Acquisition de matériel et logiciels informatiques et maintenances associées dans le cadre de la réalisation de projets informatiques spécifiques	0	0
LA	74	06	00	01 Achat de biens meubles durables - Véhicules de la DGO2	589	589
				<i>Totaux pour le Titre II.</i>	<i>757</i>	<i>777</i>
				Totaux pour le programme 14.01.	76.746	76.901
				<i>Dont crédits de liquidation non limitatifs</i>	<i>—</i>	<i>—</i>
				<i>Dont programme d'investissement</i>	<i>—</i>	<i>—</i>
				<i>Dont fonds budgétaires</i>	<i>—</i>	<i>—</i>
				<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	<i>—</i>	<i>—</i>
				Programme 14.02.		
				Actions pour une mobilité conviviale et coordination des politiques de mobilité		
				<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>		
CD	01	01	00	02 Dépenses de toute nature relatives à la participation de la Région à des programmes visant à améliorer la mobilité et cofinancés par l'Union européenne	0	50
CD	01	02	00	02 Dépenses de toute nature visant à promouvoir et développer les déplacements à vélo en Wallonie - Plan Wallonie Cyclable	710	770
CD	01	03	00	02 Dépenses de toute nature visant à promouvoir et développer la pratique du covoiturage en Wallonie	527	477

BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2015

(En milliers EUR)

Mi-nistre ordonnateur	A.B.			LIBELLES	Crédits initiaux		
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs</i>							
CD	01	04	00	02	Dépenses de toute nature relatives à l'organisation de la semaine de la mobilité, du printemps de la mobilité et d'actions de promotion de la mobilité durable	209	246
CD	01	05	00	02	Actions visant à l'élaboration, la mise en œuvre, l'évaluation et l'actualisation des Plans de mobilité et des Plans de déplacement	978	1.027
CD	01	12	00	02	Soutien aux initiatives de mobilité rurale complémentaire à l'offre de transport en commun et à leur coordination	175	170
CD	01	13	00	02	(Nouveau) Dépenses de toute nature relatives à la mise en œuvre de la Programmation 2014-2020 dans le cadre de la mobilité	0	0
CD	01	14	00	02	(Nouveau) Dépenses de toute nature relatives à la participation de la Région au Programme de développement rural de la Wallonie 2014-2020	120	60
CD	12	02	00	02	Etudes et actions de soutien en matière de marketing de la mobilité et de politique cyclable	0	0
CD	12	03	00	02	Dépenses destinées à la formation des acteurs locaux de la mobilité et au fonctionnement du réseau des conseillers en mobilité et du CDDM	304	262
CD	12	04	00	02	Etudes relatives au développement de politiques intermodales pour le transport des personnes et des marchandises et à la gestion de la mobilité	183	119
CD	12	05	00	02	Etudes, relations publiques, documentation, participation à des séminaires et colloques, frais de réunions	349	349
CD	33	01	00	02	Subventions en faveur d'actions de sensibilisation et de prestation de mobilité durable	1.197	1.030
CD	33	02	00	02	Subventions en faveur d'actions de sensibilisation et de promotion de la mobilité durable	0	0
CD	33	03	00	02	Subvention au Réseau wallon de lutte contre la pauvreté	13	13
PR	33	05	00	02	(Nouveau) Subventions au secteur autre que public en matière de sensibilisation à la sécurité routière	260	260
PR	41	01	21	02	(Nouveau) Subventions au secteur public en matière de sensibilisation à la sécurité routière	100	100
CD	41	02	40	02	Subventions pour la définition et l'exploitation des données relatives aux indicateurs de mobilité en RW	43	43
CD	41	03	40	02	Subvention à l'ITWEPS pour le fonctionnement de l'observatoire de la mobilité	176	176
CD	43	01	00	02	Subvention pour favoriser et promouvoir la mobilité cyclable en RW	0	0
CD	43	02	00	02	Subvention aux pouvoirs publics pour faciliter la coordination et la mise en œuvre des PCM et des politiques cyclables	0	0
<i>Totaux pour le Titre I.</i>						5.344	5.152
<i>Titre II. - Dépenses de capital</i>							
CD	01	09	00	02	Dépenses de toutes natures relatives à la mise en oeuvre du programme européen Compétitivité régionale et emploi	0	43
CD	01	10	00	02	Dépenses de toutes natures relatives à la mise en oeuvre du Programme de développement rural de la Wallonie 2007-2013	0	77
CD	01	11	00	02	Dépenses de toute nature visant à promouvoir et à développer les déplacements à vélo	3.825	2.870
CD	52	01	00	02	Subvention d'investissement au secteur privé pour des équipements destinés à favoriser la mobilité durable	6	6
PR	61	01	00	02	Subvention pour un bateau-école au bénéfice de la Province de Liège	0	0
CD	63	01	21	02	Subventions complémentaires d'impulsion cyclo-piétons aux pouvoirs locaux pour la réalisation des plans communaux de mobilité	1.395	3.720
CD	63	02	00	02	Subvention aux pouvoirs locaux pour l'achat de véhicules propres	0	34
CD	74	06	00	02	Achat de biens meubles durables spécifiques au programme	159	99
<i>Totaux pour le Titre II.</i>						5.385	6.849
Totaux pour le programme 14.02.						10.729	12.001
<i>Dont programme d'investissement</i>						—	—
<i>Dont fonds budgétaires</i>						—	—
<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>						—	—
Programme 14.03.							
Transport urbain, interurbain et scolaire							
<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>							
CD	01	01	00	03	Dépenses de toute nature relatives à la mise en place d'organes de liaison avec les usagers des transports urbains, interurbains et ruraux	33	33
CD	01	02	00	03	Dépenses de toute nature relatives à la mise en oeuvre de la politique régionale en matière de transport de personnes à mobilité réduite	120	120

BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2015

(En milliers EUR)

Mi-nistre ordonnateur	A.B.			LIBELLES	Crédits initiaux			
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation		
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs</i>								
PR	01	03	00	03	Dépenses de toute nature relatives à la mise en œuvre de synergies avec la politique ferroviaire et à la prise en charge des préfinancements wallons en matière d'infrastructures ferroviaires	354	354	
CD	01	05	00	03	Dépenses de toute nature relatives aux transports structurants	6.492	6.492	
CD	12	01	30	03	Dépenses de biens et services en vue d'assurer le service du transport scolaire	5.495	5.495	
CD	12	02	00	03	Etudes, relations publiques, documentation, participation à des séminaires et colloques, frais de réunions	68	68	
CD	12	03	11	03	Honoraires d'avocats et d'experts judiciaires et prestations de personnes étrangères à l'administration	19	19	
CD	12	04	00	03	Dépenses de toute nature liées au TRAM de Liège	0	0	
CD	31	01	22	03	Intervention financière de la Région dans la couverture des charges d'exploitation des cinq sociétés TEC.	340.409	340.409	
CD	31	02	22	03	Intervention régionale dans le financement des lignes interrégionales (Actions prioritaires pour l'Avenir wallon)	0	0	
CD	31	03	22	03	(Modifié) Intervention financière de la Région dans le financement de nouvelles lignes en transport collectif	2.720	2.720	
CD	31	04	22	03	Intervention financière de la Région dans la couverture des charges d'exploitation des cinq sociétés TEC pour la compensation des tarifs réduits jeunes (12-24 ans)	17.056	17.056	
CD	31	06	22	03	Contribution régionale à la mise en oeuvre par les TEC d'un service de transport adapté pour les personnes à mobilité réduite	0	0	
CD	31	07	22	03	Intervention financière de la Région dans la couverture des charges d'exploitation de la Société régionale wallonne du Transport	13.892	13.892	
CD	31	08	22	03	Engagements sociaux S.R.W.T.	37.164	37.164	
CD	31	09	22	03	Intervention financière de la Région en faveur des TEC et de la SRWT dans la prise en charge des mesures visant à améliorer la sécurité et la gestion des ressources humaines dans les transports en commun	0	0	
CD	31	10	03	03	Intervention financière de la Région en faveur de la SRWT dans la prise en charge des dépenses de toute nature relatives à la communication en matière de transports urbains et interurbains	220	220	
CD	31	11	22	03	(Nouveau) Intervention financière de la Région dans le financement des missions complémentaires des cinq sociétés TEC et de la SRWT	7.000	7.000	
CD	41	01	40	03	Dotation au Forem pour la mise en oeuvre du programme de transition professionnelle	192	192	
CD	41	02	03	03	Subvention octroyée aux établissements scolaires en vue d'assurer le service du transport scolaire pour un déplacement destiné à l'éveil scientifique et au développement de la culture scientifique	0	0	
CD	42	02	00	03	Dépenses de biens et services en vue d'assurer le transport scolaire pour des déplacements destinés à l'éveil scientifique et au développement de la culture scientifique pour les écoles en discrimination positive	0	0	
CD	43	01	22	03	Subventions aux villes de Mons, de Namur et de Liège afin de leur permettre de mettre en oeuvre une politique de transport cohérente au centre ville (A.A.)	0	0	
CD	45	01	21	03	Dotation à la Communauté germanophone pour lui permettre d'assurer le transport scolaire interne	75	75	
<i>Totaux pour le Titre I.</i>						431.309	431.309	
<i>Titre II. - Dépenses de capital</i>								
CD	01	04	00	03	Intervention régionale en faveur de la Sowafinal pour le financement ou le cofinancement de partenariats ayant pour objet le développement et la mise en œuvre de modes de transport structurants	0	0	
CD	<i>i</i>	51	01	11	03	Subventions à la SRWT pour lui permettre de réaliser le programme d'investissements visant à favoriser la mobilité et l'intermodalité dans le transport de personnes	500	1.150
CD	<i>i</i>	51	02	11	03	Subventions à la Société régionale wallonne du Transport pour lui permettre de réaliser son programme d'investissement	11.185	11.809
CD	<i>i</i>	51	04	11	03	Subvention à la SRWT dans le cadre du Plan Air - Climat (Bus propres)	0	0
CD	<i>i</i>	51	05	11	03	Subvention à la Société régionale wallonne du Transport pour lui permettre de réaliser son programme d'investissement d'exploitation	0	0
CD	<i>i</i>	51	07	11	03	Participation de la Région au programme d'investissement d'exploitation réalisé par la Société régionale wallonne du Transport	32.980	32.980
CD	<i>i</i>	51	08	11	03	Complément de la région au programme d'investissement de la SRWT	2.629	2.629
CD	<i>i</i>	51	09	11	03	Participation de la Région au programme "Métro de Charleroi"	10.286	10.286
CD	<i>i</i>	51	10	11	03	Investissements infrastructures - Compétitivité et emploi 2007-2013	0	510
CD	<i>i</i>	51	11	11	03	Subventions à la S.R.W.T. pour le financement de la réalisation de sites propres inscrits D.P.R.	750	750
CD	<i>i</i>	51	12	11	03	(Nouveau) Subventions à la SRWT afin de lui permettre de prendre en charge les dépenses relatives à la mise en œuvre de la programmation 2014-2020	0	0

BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2015

(En milliers EUR)

Mi-nistre ordon-nateur	A.B.			L I B E L L E S	Crédits initiaux		
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs</i>							
CD	73	01	41	03	Investissement de la Région pour favoriser la mobilité et l'intermodalité dans les transports	585	1.170
CD	74	06	00	03	Achat de biens meubles durables spécifiques au programme	165	165
CD	81	01	41	03	Sommes souscrites par l'Etat pour la formation du capital d'établissement des chemins de fer vicinaux - Sommes reprises par l'Etat, à la décharge des provinces et des communes qui ont participé à la formation du capital d'établissement de lignes vicinales concédées, dont la mise en exploitation est définitivement abandonnée (loi du 24 juin 1885)	233	233
<i>Totaux pour le Titre II.</i>						59.313	61.682
Totaux pour le programme 14.03.						490.622	492.991
<i>Dont programme d'investissement</i>						58.330	60.114
<i>Dont fonds budgétaires</i>						—	—
<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>						—	—
Programme 14.04.							
Aéroports et aérodromes régionaux.							
<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>							
CD	01	05	00	04	Indemnités dues à des tiers découlant des obligations de la Région	111	111
CD	12	02	00	04	Etudes, relations publiques, documentation, participation à des séminaires et colloques, frais de réunions et frais de mission à l'étranger, frais de téléphonie mobile (GSM)	47	47
CD	12	03	11	04	Assurances destinées à couvrir en responsabilité civile le personnel chargé des missions de police, de sécurité et d'inspection des transports, en ce compris, paiement de franchises et des études d'évaluation des risques afin de définir la couverture des polices	79	79
CD	12	04	00	04	Remboursement des frais supportés par Belgocontrol dans le cadre de prestations exécutées en vertu de l'Accord de Coopération et des conventions annexes	6.800	6.800
CD	12	05	11	04	Honoraires d'avocats et frais d'expertise destinés à défendre les intérêts de la Région en matière d'aéroports/aérodromes	151	151
CD	12	07	00	04	Frais d'expertises, de mandat, d'assistance et secrétariat de l'Autorité indépendante chargée du contrôle et suivi en matière de nuisances sonores aéroportuaires	106	106
CD	12	08	00	04	Etudes et prestations de services en relation avec les réglementations environnementales.	13	13
CD	12	09	11	04	Dépenses relatives à l'occupation des locaux mis à disposition par des tiers, dans le cadre des missions spécifiques au programme	20	20
CD	14	01	10	04	Entretien et gestion des aérodromes	46	46
CD	14	02	10	04	Dépenses d'entretien et de gestion du matériel spécifique des aéroports, en ce compris les bâtiments techniques	150	150
CD	14	04	10	04	Entretien et réparation du matériel spécifique aux mesures de bruit	10	10
CD	31	01	22	04	Subvention de fonctionnement accordée aux sociétés de gestion des aérodromes de Spa et de St-Hubert	186	186
CD	31	04	22	04	Remboursement par la Région des dépenses engagées pour les services "incendie et entretien" de l'aéroport de Charleroi en exécution de la convention de concession entre BSCA et la Région	5.226	2.676
CD	31	05	32	04	Subvention à la SAB lui permettant d'assurer des missions de service public dans le cadre de l'exploitation des aéroports	8.800	8.800
CD	31	06	32	04	Subvention à la BSCA lui permettant d'assurer des missions de service public dans le cadre de l'exploitation des aéroports	6.250	8.800
CD	31	07	22	04	Remboursement par la Région des dépenses engagées pour les services "incendie et entretien" de l'aéroport de Liège en exécution de la convention de concession entre SAB et la Région	5.721	5.721
CD	31	10	00	04	Dotations à la Sowaer relative à la mise en oeuvre des mesures d'accompagnement et d'information	21.231	21.231
CD	31	12	00	04	Dotations à la Sowaer pour l'accomplissement de missions déléguées spécifiques en matière de sûreté et de sécurité	7.956	7.956
CD	31	15	00	04	Dotations à la Sowaer pour l'accomplissement des missions déléguées spécifiques en matière de sûreté et de sécurité (antérieurement financées par augmentation de capital)	15.855	15.855
CD	33	01	00	04	Subvention en faveur d'études et d'actions de sensibilisation, de promotion et d'information en matière d'infrastructures aéroportuaires régionales	106	106
CD	41	01	40	04	Dotation au Forem pour la mise en oeuvre du programme de transition professionnelle (Contrat d'avenir)	38	38
<i>Totaux pour le Titre I.</i>						78.902	78.902

BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2015

(En milliers EUR)

Mi-nistre ordonnateur	A.B.			LIBELLES	Crédits initiaux	
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs</i>						
<i>Titre II. - Dépenses de capital</i>						
CD	74	06	00	04 Achat de biens meubles durables spécifiques au programme	31	31
CD	74	07	00	04 Achat de biens meubles durables spécifiques aux mesures de bruit	0	0
CD	81	01	00	04 Augmentation de capital de la SOWAER	400	400
<i>Totaux pour le Titre II.</i>					431	431
Totaux pour le programme 14.04.					79.333	79.333
<i>Dont programme d'investissement</i>					—	—
<i>Dont fonds budgétaires</i>					—	—
<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>					—	—
Programme 14.11.						
Voies hydrauliques de la Région - Construction et entretien du réseau - partie génie civil						
<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>						
PR	01	02	00	11 Fonds budgétaire : Fonds du trafic et des avaries (décret du 17 décembre 1992 créant des fonds budgétaires en matière de Travaux publics)		
<i>Solde au 1er janvier</i>					10.281	14.589
<i>Recettes de l'année en cours</i>					2.000	2.000
<i>Disponible pour l'année</i>					12.281	16.589
<i>Dépenses à charge du Fonds</i>					2.000	2.000
<i>Solde du fonds budgétaire au 31 décembre</i>					10.281	14.589
PR	01	03	00	11 Dépenses de toute nature relatives à la mise en œuvre du programme européen pour le secteur de la pêche 2007-2013	0	0
PR	12	01	30	11 Achats de biens et services (SOFICO)	17.100	17.100
PR	12	02	00	11 Relations publiques, participation à des séminaires et colloques, frais de réunions, de manifestations, de missions, de représentation, frais divers	43	43
PR	12	03	30	11 Etudes	600	555
PR	12	04	11	11 Entretien ordinaire des cours d'eau, des ports, des barrages et de leurs dépendances, y compris les bâtiments techniques, et frais divers des services	0	0
PR	12	05	11	11 Achat de biens meubles non durables et prestations de tiers spécifiques au programme	126	126
PR	12	10	11	11 Honoraires d'avocats et d'experts judiciaires et frais de toute nature résultant de prestations de personnes étrangères à l'administration	141	162
PR	14	03	10	11 Entretien ordinaire des cours d'eau, des ports, des barrages et de leurs dépendances, y compris les bâtiments techniques	7.000	7.670
PR	31	01	22	11 Intervention dans le cadre des frais de personnel du port autonome de Liège	0	0
CD	31	02	22	11 Dotation à la Spaque pour le dragage des rivières et canaux, y compris dragage proprement dit, traitement, séchage et valorisation	0	16.700
PR	33	01	00	11 Intervention en faveur de l'ITB dans le cadre de la mise en œuvre de la convention de Strasbourg	49	49
PR	33	02	00	11 Subventions à des organismes belges ou étrangers	10	10
PR	34	02	41	11 Indemnités diverses à des tiers découlant de l'engagement de la responsabilité de la Région	500	500
PR	41	01	55	11 Subvention à l'ISSEP	600	584
PR	41	02	55	11 Subvention à l'ITB dans le cadre de la mise en œuvre de la Convention de Strasbourg	0	0
PR	45	01	40	11 Intervention dans les frais de fonctionnement du Fonds belge de déchirage	0	0
<i>Totaux pour le Titre I.</i>					28.169	45.499
<i>Titre II. - Dépenses de capital</i>						
PR	<i>i</i>	51	14	11 Intervention de la Région dans le coût des travaux à exécuter aux ports de Charleroi, de Namur, de Liège, du Centre et de l'Ouest gérés par les administrations publiques subordonnées	3.500	3.500
PR	<i>i</i>	51	15	11 Intervention de la Région dans le coût des travaux à exécuter aux ports gérés par les administrations publiques subordonnées cofinancée par l'Union européenne dans le cadre de la programmation 2000 - 2006 - Phasing out	0	0
PR		51	16	11 Intervention de la Région dans le coût des travaux à exécuter aux ports gérés par les administrations publiques subordonnées dans le cadre des actions prioritaires pour l'avenir wallon	2.172	2.172

BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2015

(En milliers EUR)

Mi-nistre ordonnateur	A.B.			LIBELLES	Crédits initiaux			
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation		
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs</i>								
PR	51	17	11	11	Intervention de la Région dans le coût des travaux à exécuter aux ports gérés par les administrations publiques subordonnées cofinancés par l'Union Européenne dans le cadre de la programmation 2007-2013 et suivante des fonds FEDER	0	0	
PR	51	18	11	11	Intervention de la Région en faveur de la SOWAFINAL dans le cadre du Plan Marshall 2.vert	236	236	
PR	61	01	00	11	Subventions à des organismes belges en matière d'investissements	0	0	
PR	61	02	00	11	Subventions à des organismes belges représentant l'intervention de la Région dans les coûts de projets cofinancés par l'UE dans le cadre de la programmation 2007-2013 et suivante	0	0	
PR	73	01	21	11	Rénovation et réhabilitation des ponts	4.500	4.380	
CD	73	02	21	11	Dragage de rivière set canaux, y compris dragage proprement dit , traitement, séchage et valorisation	16.533	0	
PR	<i>i</i>	73	03	21	11	Acquisition de terrains, construction, aménagement et équipement à réaliser sur le réseau des voies hydrauliques	7.000	14.000
PR	<i>i</i>	73	04	21	11	Sécurisation, aménagement et équipement à réaliser dans les barrages-réservoirs, adductions et bassins-réservoirs, y compris les acquisitions de terrain:	500	836
PR	<i>i</i>	73	05	21	11	Acquisition de terrains, sécurisation et aménagement et équipement à réaliser sur le réseau des voies hydrauliques cofinancés par l'Union européenne	0	0
PR		73	06	21	11	Acquisition de terrains, sécurisation et aménagement et équipement à réaliser sur le réseau des voies hydrauliques cofinancés par l'Union Européenne (programmation 2007-2013 et suivante)	0	3.775
PR	<i>i</i>	73	08	21	11	Travaux de réhabilitation de conduites d'eau (PIP)	0	0
PR	<i>i</i>	73	09	21	11	Construction, acquisition et aménagement du réseau de voies lentes le long des voies hydrauliques	1.500	1.300
PR	<i>i</i>	73	10	21	11	Construction, acquisition et aménagement du réseau de voies lentes le long des voies hydrauliques cofinancés par l'Union européenne	0	0
PR	<i>i</i>	73	21	21	11	Rénovation, réhabilitation et reconditionnement des voies hydrauliques, des barrages et de leurs dépendances y compris les bâtiments techniques	8.600	8.600
PR		74	01	00	11	Achat de matériel spécifique destiné à l'exploitation et à l'entretien des voies hydrauliques	340	315
PR		81	01	00	11	Intervention dans le capital de la SOFICO	0	0
					<i>Totaux pour le Titre II.</i>	44.881	39.114	
					Totaux pour le programme 14.11.	73.050	84.613	
					<i>Dont programme d'investissement</i>	21.100	28.236	
					<i>Dont fonds budgétaires</i>	2.000	2.000	
					<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	10.281	14.589	
					Programme 14.12.			
					Voies hydrauliques de la Région - Construction et entretien du réseau - partie électromécanique			
					<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>			
PR		12	02	00	12	Relations publiques, documentation, participation à des séminaires et colloques, frais de réunions	17	17
PR		12	03	11	12	Achat de biens meubles non durables et prestations de tiers	25	25
PR		14	04	10	12	Frais d'exploitation, d'entretien ordinaire et de gestion des installations électriques et électromécaniques sur les cours d'eau et les barrages:	3.670	3.700
PR		14	05	10	12	Dépenses énergétiques	4.000	3.800
PR		14	06	10	12	Frais d'exploitation, d'entretien ordinaire et de gestion des équipements du réseau de télécommunication, ainsi que des réseaux de gestion centralisés	100	100
					<i>Totaux pour le Titre I.</i>	7.812	7.642	
					<i>Titre II. - Dépenses de capital</i>			
PR	<i>i</i>	73	01	21	12	Etablissement et déplacement lors de travaux, d'installations électriques et électromécaniques sur les cours d'eau et les barrages, y compris les travaux de raccordement au réseau de distribution d'énergie	3.800	5.335
PR		73	15	11	12	Etablissement et déplacement lors de travaux du réseau de télécommunication, y compris les travaux de raccordement au réseau de distribution d'énergie ainsi que la construction, l'acquisition, la transformation, l'aménagement de bâtiments spécifiques	0	0
PR	<i>i</i>	73	19	21	12	Rénovation et réhabilitation d'installations électriques et électromécaniques sur les cours d'eau et barrages	3.300	4.000

BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2015

(En milliers EUR)

Mi- nistre ordon- nateur	A.B.			LIBELLES	Crédits initiaux	
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
				<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs</i>		
PR	73	25	11	12 Rénovation et réhabilitation du réseau de télécommunication et des réseaux de gestion centralisée	40	40
PR	74	01	00	12 Achat de biens meubles durables spécifiques	50	50
				<i>Totaux pour le Titre II.</i>	7.190	9.425
				Totaux pour le programme 14.12.	15.002	17.067
				<i>Dont programme d'investissement</i>	7.100	9.335
				<i>Dont fonds budgétaires</i>	—	—
				<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	—	—
				<i>Totaux pour la division organique 14.</i>	745.482	762.906
				<i>Dont crédits de liquidation non limitatifs</i>	—	—
				<i>Dont programme d'investissement</i>	86.530	97.685
				<i>Dont fonds budgétaires</i>	2.000	2.000
				<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	10.281	14.589

BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2015

(En milliers EUR)

Mi-nistre ordonnateur	A.B.			LIBELLES	Crédits initiaux		
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs</i>							
Division organique 15							
<i>Agriculture, ressources naturelles et environnement</i>							
Programme 15.01.							
Fonctionnel							
<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>							
LA	11	03	00	01	Rémunérations et allocations du personnel	116.928	116.928
LA	11	04	11	01	Rémunérations des agents de l'AWAC	2.277	2.277
LA	12	01	00	01	Etudes, relations publiques, documentation, participation à des séminaires et colloques, frais de réunions	11	11
CD	12	03	00	01	(Modifié) Prestations de service réalisées dans le cadre de projets informatiques spécifiques (Environnement)	788	788
RC	12	04	00	01	(Modifié) Projets informatiques spécifiques (Agriculture et Ruralité)	511	511
LA	12	06	00	01	Entretien, réparation, carburant et assurance des véhicules de la DGO3	21	21
<i>Totaux pour le Titre I.</i>						120.536	120.536
<i>Titre II. - Dépenses de capital</i>							
LA	74	01	00	01	Achat de biens meubles durables	8	8
CD	74	02	00	01	Acquisition matériel et logiciels informatiques et maintenances associées dans le cadre de réalisation de projets informatiques spécifiques (Environnement)	30	30
RC	74	03	00	01	Acquisition matériel et logiciels informatiques et maintenances associées dans le cadre de réalisation de projets informatiques spécifiques (Agriculture et ruralité)	30	28
LA	74	04	00	01	Achat de biens meubles durables - Véhicules de la DGO3	12	12
<i>Totaux pour le Titre II.</i>						80	78
Totaux pour le programme 15.01.						120.616	120.614
<i>Dont crédits de liquidation non limitatifs</i>						—	—
<i>Dont programme d'investissement</i>						—	—
<i>Dont fonds budgétaires</i>						—	—
<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>						—	—
Programme 15.02.							
Coordination des politiques agricole et environnementale							
<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>							
RC	12	01	30	02	Achat de biens et services non durables, en ce compris études, documentation, relations publiques, participation à des séminaires et colloques, frais de réunion	357	400
CD	12	02	00	02	Etudes, relations publiques, participation à des séminaires et colloques, frais de réunions, frais de fonctionnement (Environnement)	688	706
CD	12	03	11	02	(Nouveau) Etudes dans le domaine de la pêche et de l'aquaculture, cofinancées par le FEAMP	0	0
RC	12	05	00	02	Cofinancement PDR - Assistance technique	1.701	463
CD	12	06	00	02	Etudes, relations publiques, participation à des séminaires et colloques, frais de réunions, frais de fonctionnement (Environnement)	8	8
RC	12	08	30	02	Etudes et contrats de services pluriannuels	77	81
RC	12	09	30	02	Etudes et contrats de services pluriannuels - Cofinancement Européen FEP	65	65
RC	12	12	00	02	Etudes, relations publiques, participation à des séminaires et colloques, frais de réunions, frais de fonctionnement (Agriculture et ruralité)	623	623
RC	12	13	00	02	Frais de véhicules et moyens de communication, équipement de protection et de travail, uniformes, frais d'entretien de bâtiments (Agriculture et ruralité)	1.654	1.654
CD	12	14	11	02	Conventions d'études et de contrats de service - cofinancement européen (Environnement)	0	55
RC	12	15	11	02	Conventions d'études et contrats de service - cofinancement européen (agriculture et ruralité)	0	20
CD	12	16	00	02	Démarche qualité	211	170
CD	12	19	00	02	Frais de fonctionnement du Conseil wallon de l'Environnement pour le Développement durable	369	369
CD	12	21	00	02	Suivi de dossiers en lien avec le développement durable (Environnement)	0	0

BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2015

(En milliers EUR)

Mi-nistre ordonnateur	A.B.			LIBELLES	Crédits initiaux		
	1-2	n°	3-4		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	
	sec	ord.	sec				
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs</i>							
CD	12	26	00	02	Frais des véhicules et moyens de communication, équipement de protection et de travail, uniformes, frais d'entretien des bâtiments	396	396
CD	12	28	00	02	Etudes dans le domaine "Environnement - Santé"	13	13
CD	30	01	00	02	Indemnités diverses découlant de l'engagement de la responsabilité de la Région - Exécution de jugements arrêtés condamnant la Région en matière d'environnement	21	21
RC	30	04	00	02	Indemnités diverses découlant de l'engagement de la responsabilité de la Région - Exécution de jugements, arrêtés condamnant la Région en matière d'agriculture et de ruralité	20	20
RC	31	10	00	02	Cofinancement PDR - axe 4	1.576	860
RC	33	01	00	02	(Nouveau) Subventions à des organismes privés dans le cadre du PO FEAMP (fonds européen pour les affaires maritimes et la pêche)	0	0
CD	33	04	00	02	Subventions au secteur autre que public en matière de fonctionnement - cofinancement européen	0	160
RC	33	06	00	02	Subvention au secteur autre que public en matière de fonctionnement - cofinancement européen	0	100
RC	35	01	40	02	Subventions à des organismes et sociétés dans le cadre des relations internationales gérées en collaboration avec la DGARNE	50	50
CD	35	02	40	02	Contributions et cotisations liées aux traités internationaux (Environnement)	107	107
CD	35	04	40	02	Subventions à des organismes et sociétés dans le cadre des relations internationales gérées en collaboration avec WBI	34	34
RC	35	05	00	02	Contributions et cotisations liées aux traités internationaux (Agriculture et ruralité)	159	159
RC	40	01	00	02	Subventions au secteur public en matière de fonctionnement - cofinancement européen	0	100
RC	40	02	00	02	Subvention au secteur public - Cofinancement européen - Phasing out	0	0
CD	40	04	40	02	Subventions au secteur public en matière de fonctionnement - Cofinancement européen	0	0
CD	40	05	00	02	Subventions au secteur public dans le cadre de dossiers internationaux	0	0
RC	41	02	40	02	Transfert au Forem pour le financement du programme de transition professionnelle (P.T.P.)	967	967
RC	41	05	40	02	Subventions et indemnités en matière de politique agricole	0	0
CD	41	06	40	02	Dotation au FOREM dans le cadre des projets PTP-Environnement	899	899
RC	43	01	22	02	(Nouveau) Subventions à des organismes publics dans le cadre du PO FEAMP (fonds européen pour les affaires maritimes et la pêche)	0	0
RC	45	01	40	02	Subventions pour le financement du programme de transition professionnelle (PTP) en faveur de la Communauté germanophone	21	21
					<i>Totaux pour le Titre I.</i>	10.016	8.521
					<i>Titre II. - Dépenses de capital</i>		
RC	51	01	00	02	Cofinancement PDR - axe 4	0	35
RC	51	02	00	02	(Nouveau) Subventions au secteur autre que public en matière d'investissements effectués dans le cadre du PO FEAMP (fonds européen pour les affaires maritimes et la pêche)	0	0
RC	52	01	10	02	Subvention au secteur autre que public en matière d'investissement - cofinancement européen	0	0
CD	52	04	10	02	Subvention au secteur autre que public en matière d'investissement - cofinancement européen (environnement)	0	2.779
CD	61	02	00	02	Subventions au secteur public en matière d'investissement - Cofinancement européen	0	0
RC	61	03	00	02	Subventions au secteur public en matière d'investissement - cofinancement européen	0	500
RC	63	01	21	02	(Nouveau) Subventions au secteur public en matière d'investissements effectués dans le cadre du PO FEAMP (fonds européen pour les affaires maritimes et la pêche)	0	0
RC	72	02	00	02	Aménagement ou construction de bâtiments	173	173
RC	72	03	00	02	Avances de fonds relatives aux travaux d'aménagement de bâtiments	44	44
RC	73	01	20	02	(Nouveau) Etudes et Travaux réalisés dans le cadre du PO FEAMP (fonds européen pour les affaires maritimes et la pêche)	0	0
CD	74	01	00	02	Achats de véhicules et de moyens de communication, achats de biens meubles durables - SEP (Environnement)	198	198
CD	74	03	00	02	Achats de biens meubles durables spécifiques au programme	33	33
RC	74	04	00	02	Achats de véhicules et de moyens de communication, achats de biens meubles durables - SEP (Agriculture et ruralité)	383	383

BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2015

(En milliers EUR)

Mi-nistre ordonnateur	A.B.			LIBELLES	Crédits initiaux		
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs</i>							
RC	74	05	22	02	Achats de biens meubles durables - cofinancement européen (agriculture et ruralité)	0	500
					<i>Totaux pour le Titre II.</i>	831	4.645
					Totaux pour le programme 15.02.	10.847	13.166
					<i>Dont programme d'investissement</i>	—	—
					<i>Dont fonds budgétaires</i>	—	—
					<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	—	—
					Programme 15.03.		
					Développement et Etude du milieu		
					<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>		
CD	01	02	00	03	(Nouveau) Fonds budgétaire : Fonds budgétaire de la protection et du bien-être des animaux		
					Solde au 1er janvier	0	0
					Recettes de l'année en cours	185	185
					Disponible pour l'année	185	185
					<u>Dépenses à charge du Fonds</u>	185	185
					Solde du fonds budgétaire au 31 décembre	0	0
CD	12	01	00	03	(Nouveau) Études, relations publiques, participation à des séminaires et colloques, frais de réunions, frais de fonctionnement relatifs aux activités de contrôles du bien-être animal	865	865
RC	12	02	00	03	Achats de biens et services non durables, en ce compris études, relations publiques, documentation, participation à des séminaires et colloques, frais de réunions	1.433	1.433
RC	12	05	00	03	Contrats de services pluriannuels ou conventions passés avec des tiers pour le contrôle et la certification des produits animaux et végétaux	335	335
RC	12	07	00	03	Études, relations publiques, documentation, participation à des séminaires et colloques, frais de réunions, y compris les frais de fonctionnement des dispositifs expérimentaux	459	459
CD	12	09	00	03	Études, relations publiques, participation à des séminaires et colloques, frais de réunions, frais de fonctionnement (Environnement)	701	701
RC	12	10	30	03	Études et contrats de services pluriannuels	0	125
RC	12	12	00	03	Études et contrats de services pluriannuels spécifiques au programme du DEMNA	678	678
CD	12	26	00	03	Études et frais en matière d'état de l'environnement	376	376
CD	30	01	00	03	Subventions en matière de valorisation des ressources du sous-sol	42	70
CD	30	02	00	03	Subventions à l'asbl "Pierres et marbres de Wallonie" en matière de promotion des roches ornementales	368	416
RC	31	02	00	03	Subventions et indemnités spécifiques	1.000	1.000
RC	31	03	00	03	Subventions aux centres de référence et d'expérimentation	68	68
RC	31	04	00	03	Subventions à des recherches scientifiques et techniques	0	0
RC	31	05	30	03	Subventions et primes octroyées pour l'amélioration de la qualité des animaux et produits animaux	2.875	2.875
CD	31	09	00	03	Transferts de revenus, autres que des subventions d'exploitation à la SCRL EcoTechnoPôle Wallonie	0	0
RC	33	01	00	03	Subventions et indemnités au secteur autre que public en matière de recherche d'Etude du Milieu naturel et agricole	389	383
CD	33	02	00	03	Subventions au secteur autre que public en matière de formation et sensibilisation à l'environnement	0	14
RC	33	05	00	03	Subvention destinée à couvrir les charges de personnel et de fonctionnement de la Fédération des Services de remplacement de Wallonie asb	950	1.265
RC	33	06	00	03	Subventions au secteur autre que public en matière de sensibilisation et de protection de l'agriculture et de la ruralité	1.191	1.191
RC	33	09	00	03	Subventions et indemnités spécifiques aux secteurs autres que public pour l'organisation de foires et d'événements destinés à faire connaître l'agriculture wallonne et ses produits	700	700
RC	33	11	00	03	Subvention accordée à l'association VALBIOM pour l'exécution du programme FARR-WAL	381	381
RC	33	13	00	03	Subventions aux organismes s'occupant de précarité en agriculture	295	295
RC	33	15	00	03	Subventions encourageant la participation des agriculteurs aux régimes de qualité alimentaire dans le cadre du Programme de Développement Rural	40	40
RC	33	18	00	03	Subvention à REQUASUD (A.S.B.L. REQUASUD) dans le cadre de la convention-cadre REQUASUD	488	488
CD	33	20	00	03	Subventions aux associations et organismes privés en application d'une convention-cadre (Environnement)	924	924

BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2015

(En milliers EUR)

Mi-nistre ordon-nateur	A.B.			LIBELLES	Crédits initiaux		
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs</i>							
CD	33	22	00	03	Subventions au secteur autre que public en matière de sensibilisation et de protection de l'environnement en ce compris les subventions aux CRIE	3.273	3.273
RC	33	23	00	03	Subventions aux organismes chargés de missions de vulgarisation, d'encadrement et de promotion	6.500	6.500
CD	41	01	00	03	(Nouveau) Subventions au secteur public en matière de bien-être des animaux	250	250
RC	41	02	40	03	Subvention au Centre wallon de Recherches agronomiques de Gembloux (CRA-W)	18.317	18.317
RC	41	03	00	03	Subventions au secteur public en matière agricole et agro alimentaire	830	830
RC	41	04	40	03	Subvention à l'Agence Wallonne pour la Promotion d'une Agriculture de Qualité (APAQ-W)	5.404	5.404
RC	41	05	00	03	Subvention à la Faculté universitaire des Sciences agronomiques de Gembloux	0	0
CD	41	06	40	03	Missions attribuées à l'ISSEP	10.930	10.930
RC	41	07	40	03	Subvention en faveur de recherches scientifiques et techniques	5.187	4.575
RC	43	01	22	03	Subventions au secteur public en matière d'étude du milieu naturel et agricole	300	300
RC	43	02	00	03	Subventions aux pouvoirs publics subordonnés en matière de sensibilisation et de protection de la nature et de la ruralité	44	44
CD	43	04	00	03	Subventions pluriannuelles aux pouvoirs publics pour les actions en faveur de l'environnement	0	20
RC	45	01	23	03	Subvention à Gembloux ABT ULG dans le cadre de la convention-cadre REQUASUD	120	120
RC	45	02	23	03	Subvention à l'UCL dans le cadre de la convention-cadre REQUASUD	185	185
CD	45	03	23	03	(Nouveau) Subventions aux établissements d'enseignement pour les actions en faveur de l'environnement	145	125
<i>Totaux pour le Titre I.</i>						66.228	66.140
<i>Titre II. - Dépenses de capital</i>							
RC	01	01	00	03	Fonds budgétaire : Fonds pour la qualité des produits animaux et végétaux (décret-programme du 18 décembre 2003)		
Solde au 1er janvier						1.426	1.894
Recettes de l'année en cours						641	641
Disponible pour l'année						2.067	2.535
Dépenses à charge du Fonds						641	641
Solde du fonds budgétaire au 31 décembre						1.426	1.894
RC	51	01	12	03	Subventions et indemnités spécifiques	110	110
RC	52	02	10	03	Subventions aux associations et organismes privés	23	23
RC	52	03	10	03	Subventions au secteur autre que public pour dépenses d'investissements en vue de la protection de la nature et de la ruralité	30	30
RC	61	02	00	03	Subvention au Centre wallon de Recherches agronomiques de Gembloux (CRA-W) pour dépenses d'investissement y compris études	1.410	1.410
CD	61	03	41	03	Missions attribuées à l'ISSEP : acquisitions de matériel	1.523	1.523
RC	61	04	41	03	(Nouveau) Subvention au Centre wallon de Recherches agronomiques de Gembloux (CRA-W) pour dépenses d'investissement y compris études	1.258	1.258
RC	63	02	00	03	Subvention au secteur public pour dépenses d'investissements en vue de la protection de la nature et de la ruralité	0	70
CD	72	01	00	03	Aménagement ou construction de Centres régionaux d'Initiation à l'Environnement (CRIE)	370	330
CD	72	02	00	03	Avances de fonds relatives aux travaux d'aménagement de Centres régionaux d'Initiation à l'Environnement (CRIE)	44	44
RC	74	01	41	03	Achat de biens meubles durables spécifiques au programme du DEMNA	65	65
RC	74	02	00	03	Achats de biens meubles durables spécifiques au programme du DD (Agriculture et Ruralité)	22	22
CD	74	03	00	03	(Nouveau) Achats de biens meubles durables spécifiques aux activités de contrôles du bien-être animal	50	50
CD	74	05	00	03	Achats de biens meubles durables spécifiques au programme du DD	43	43
CD	81	01	00	03	Participation de la Région-SCRL Eco TechnoPôle Wallonie	0	0
<i>Totaux pour le Titre II.</i>						5.589	5.619
Totaux pour le programme 15.03.						71.817	71.759
<i>Dont programme d'investissement</i>						—	—
<i>Dont fonds budgétaires</i>						826	826
<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>						1.426	1.894

BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2015

(En milliers EUR)

Mi-nistre ordon-nateur	A.B.			L I B E L L E S	Crédits initiaux	
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs</i>						
				Programme 15.04. Aides à l'Agriculture		
				<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>		
RC	12	03	00	04 Achats de biens et de services non durables spécifiques au programme, en ce compris études, documentation, relations publiques, participation à des séminaires et colloques, frais de réunion	2.461	2.117
RC	12	04	00	04 Achats de biens et services informatiques non durables dans le cadre du Système Intégré de Gestion et de Contrôle (SIGEC)	7.038	7.015
RC	12	05	11	04 Achat de biens et services non durables spécifiques au Système Intégré de Gestion et de Contrôle (SIGEC)	0	0
RC	12	06	00	04 Achat de biens et services informatiques non durables dans le cadre du Système Intégré de Gestion et de Contrôle (SIGEC)	0	0
RC	21	01	00	04 Intérêts relatifs à la mobilisation des moyens financiers destinés à l'organisme payeur en application des Règlements européens	100	100
RC	31	01	12	04 Aides aux investissements agricoles	2.000	6.000
RC	31	02	12	04 Aides aux investissements dans les exploitations agricoles - Cofinancement PDR	0	2.200
RC	31	03	12	04 Aides à l'installation des jeunes agriculteurs - Cofinancement PDR	0	850
RC	31	04	12	04 Aides aux investissements dans les exploitations agricoles - Cofinancement PDR 2007 - 2013	13.000	11.500
RC	31	05	12	04 Aides à l'installation des jeunes agriculteurs - Cofinancement PDR 2007 - 2013	3.550	3.550
RC	31	06	00	04 Aides aux groupements agricoles et à l'encadrement	100	100
RC	31	07	00	04 Aides agri-environnementales - Cofinancement PDR	14.300	17.315
RC	31	08	00	04 Subventions en faveur des éleveurs pour l'équipement des pâtures le long des cours d'eau	0	0
RC	31	09	00	04 Aides à l'agriculture biologique - Cofinancement PDR	8.050	8.050
RC	31	10	00	04 Aides à la production intégrée de fruits à pépins - Cofinancement PDR	0	0
RC	31	11	32	04 Aides en matière de biométhanisation	0	240
RC	31	12	32	04 Subventions et indemnités au secteur autre que public dans le cadre de la gestion des sites Natura 2000	0	0
RC	33	11	00	04 Aides aux investissements agricoles - Cofinancement FIDER	50	50
RC	33	12	00	04 Indemnités aux particuliers dans le cadre de la gestion des sites Natura 2000	316	577
RC	34	01	00	04 Indemnités aux particuliers dans le cadre de la gestion des sites Natura 2000 - Cofinancement PDR	2.200	2.400
RC	34	02	00	04 Subventions aux particuliers dans le cadre de la gestion des sites Natura 2000	42	42
RC	34	03	00	04 Subventions et indemnités (y compris les compensations) aux particuliers dans le cadre de la gestion des sites Natura 2000 - cofinancement européen - PDR	0	0
RC	41	01	00	04 (Nouveau) Dotation au Fonds wallon des calamités naturelles - Division "Fonds wallon des calamités agricoles"	4.500	4.500
RC	41	03	00	04 Subventions pour l'exécution du programme de distribution de fruits et légumes dans les écoles (Cofinancement européen)	900	1.245
RC	41	04	00	04 Intervention pour le soutien à la consommation de produits laitiers dans les établissements scolaires de Wallonie (Règlement CE 1234/2007)	300	190
RC	43	04	01	04 Subventions et indemnités (y compris les compensations) aux pouvoirs publics subordonnés dans le cadre de la gestion des sites Natura 2000	125	125
RC	45	01	01	04 Dépenses résultant de l'exécution de décisions de non apurement et de non remboursement en matière de dépenses FEOPA Garantie, FEAGA et FEADER	1.500	1.500
				<i>Totaux pour le Titre I.</i>	60.532	69.666
				<i>Titre II. - Dépenses de capital</i>		
RC	01	04	00	04 Fonds budgétaire : Fonds en matière de S.I.G.E.C.		
				Solde au 1er janvier	453	583
				Recettes de l'année en cours	319	319
				Disponible pour l'année	772	902
				<u>Dépenses à charge du Fonds</u>	319	319
				Solde du fonds budgétaire au 31 décembre	453	583

BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2015

(En milliers EUR)

Mi-nistre ordonnateur	A.B.			LIBELLES	Crédits initiaux		
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs</i>							
RC	01	05	00	04	(Nouveau) Fonds budgétaire : Fonds des calamités agricoles		
					Solde au 1er janvier	0	0
					Recettes de l'année en cours	0	0
					Disponible pour l'année	0	0
					Dépenses à charge du Fonds	0	0
					Solde du fonds budgétaire au 31 décembre	0	0
RC	51	01	12	04	Primes de première installation - Cofinancement PDR	0	0
RC	51	03	12	04	Aides aux investissements agricoles - Cofinancement PDR	0	0
RC	51	04	12	04	Aides aux zones défavorisées et soumises à des contraintes agri-environnementales-Cofinancement PDR	5.600	5.600
RC	51	05	22	04	Exécution de la garantie en principal, intérêts et charges accessoires en matière d'emprunts en agriculture	400	400
RC	51	06	00	04	Aides pour la mise en conformité des infrastructures de stockage des effluents d'élevage - Cofinancement PDR	0	0
RC	51	07	12	04	Aides aux investissements agricoles - Cofinancement PDR 2007 - 2013	4.000	4.000
RC	61	01	00	04	Prélèvement pour non recouvrement sur le Fonds des quotas laitiers	0	0
RC	63	02	00	04	Subventions aux pouvoirs publics subordonnés pour des travaux de construction, agrandissement ou transformation d'abattoirs publics	1.000	500
RC	63	03	42	04	Subventions aux halls relais agricoles	2.733	500
RC	74	01	22	04	(Modifié) Achats de biens meubles informatiques durables spécifiques au programme	398	398
RC	74	02	00	04	Achats de biens meubles durables spécifiques au Système Intégré de Gestion et de Contrôle (SIGEC)	0	0
					<i>Totaux pour le Titre II.</i>	14.450	11.717
					Totaux pour le programme 15.04.	74.982	81.383
					<i>Dont programme d'investissement</i>	—	—
					<i>Dont fonds budgétaires</i>	319	319
					<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	453	583
					Programme 15.11.		
					Nature, Forêt, Chasse-pêche		
					<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>		
RC	12	02	00	11	Etudes, relations publiques, assurances spécifiques, honoraires avocats, documentation, participation à des séminaires et colloques, frais de réunions, organisation examen de chasse, ... ainsi que le précompte mobilier sur les locations de chasse	765	765
RC	12	03	30	11	Etudes et contrats de service pluriannuels	647	676
RC	12	04	50	11	Conventions d'études et contrats de service - Cofinancement européen - PDR	0	0
RC	12	05	30	11	Entretien et amélioration des forêts domaniales, des réserves naturelles domaniales, des piscicultures et frayères, frais de fonctionnement du comptoir wallon des matériels forestiers de reproduction, amélioration cynégétique, entretien et amélioration des chasses de la couronne	650	693
RC	12	06	11	11	Lutte sanitaire en forêt wallonne	0	0
RC	12	07	11	11	Etudes et conventions d'étude, frais de réunions, information, éducation dans le cadre de Natura 2000	131	216
RC	12	08	30	11	Entretien et amélioration des sites Natura 2000 dans les réserves naturelles et les forêts domaniales	214	214
RC	12	09	00	11	Avances de fonds aux comptes extraordinaires des services extérieurs de la DNF	918	918
RC	12	10	00	11	Avances de fonds aux comptes extraordinaires dans le cadre du fonctionnement du Comptoir forestier et du Service de la Pêche	149	149
RC	33	01	00	11	Subvention au secteur autre que public en matière de ressources forestières, de conservation de la nature, ainsi qu'en matière de chasse, de pêche et de pisciculture	1.188	1.148
RC	33	03	00	11	Subventions au secteur autre que public pour des mesures d'intérêt collectif en matière piscicole et halieutique (Fonds européen de la Pêche)	0	55
RC	33	04	00	11	Subventions aux Centres de Revalidation des Espèces Animales Vivant à l'Etat Sauvage	88	88
RC	33	05	00	11	Subventions au secteur autre que public pour la recherche et la vulgarisation en matière de gestion durable (accords cadres)	650	650
RC	33	07	00	11	Subvention au secteur privé pour activités de formation	415	333
RC	33	10	00	11	Subventions et indemnités (y compris les compensations) au secteur autre que public dans le cadre de la gestion des sites Natura 2000	366	250
RC	33	11	00	11	Subventions et indemnités au secteur autre que public - Cofinancement européen - Life	295	495

BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2015

(En milliers EUR)

Mi-nistre ordonnateur	A.B.			LIBELLES	Crédits initiaux	
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs</i>						
RC	33	12	00	11 Subventions pluriannuelles au secteur autre que public - Cofinancement européen - Life	0	15
RC	34	01	41	11 Indemnisation de dégâts des espèces protégées	250	250
RC	34	04	00	11 Subventions et indemnités aux particuliers dans le cadre d'entretien de haies, d'arbres d'alignement et de vergers	5	17
RC	41	01	40	11 Dotation au Conseil économique et social de la Région wallonne en vue d'assurer le secrétariat des Commissions de conservation des sites Natura 2000 et des Conseils supérieurs wallons de la pêche et de la chasse	300	375
RC	43	01	00	11 Subventions au secteur public en matière de ressources forestières, de conservation de la nature, ainsi qu'en matière de chasse, de pêche et de pisciculture	360	430
RC	43	02	00	11 Subventions pour l'Office Economique wallon du Bois	475	475
RC	43	03	22	11 Subventions au secteur public pour des mesures d'intérêt collectif en matière piscicole et halieutique (Fonds européen de la Pêche)	0	40
RC	43	04	22	11 Subventions et indemnités (y compris les compensations) aux pouvoirs publics subordonnés dans le cadre de la gestion des sites Natura 2000	4.059	4.059
RC	43	06	22	11 Subventions de fonctionnement des commissions de gestion des parcs naturels	1.000	866
RC	43	07	22	11 Subventions de fonctionnement des commissions de gestion des parcs naturels	930	925
RC	44	01	00	11 Subventions au secteur public en faveur de la recherche et de la vulgarisation en matière de gestion durable	612	612
<i>Totaux pour le Titre I.</i>					14.467	14.714
<i>Titre II. - Dépenses de capital</i>						
RC	01	02	00	11 Fonds budgétaire : Fonds pour la gestion des forêts de l'ancienne «Gruerie d'Arlon» (article 7 de la loi domaniale du 26 juillet 1952)		
					2.312	2.380
					184	184
					2.496	2.564
					184	184
					2.312	2.380
RC	01	03	00	11 Fonds budgétaire : Fonds pour la gestion de la forêt d'Herbeumont (article 1er, 16, de la loi domaniale du 1er juillet 1983)		
					882	882
					98	98
					980	980
					98	98
					882	882
RC	52	01	10	11 Subventions au secteur autre que public en vue de l'aménagement des réserves naturelles, des forêts, du développement de la pêche et de la pisciculture, ainsi qu'en matière de chasse	29	95
RC	52	03	10	11 Subventions au secteur autre que public - Cofinancement européen - Life - en matière de protection de la nature	596	905
RC	52	04	10	11 Subventions au secteur autre que public en faveur de l'exécution de travaux de gestions et d'acquisition des sites Natura 2000	0	0
RC	52	05	00	11 Subventions au secteur autre que public en faveur de l'exécution de travaux de gestions et d'acquisition des sites Natura 2000 - Cofinancement européen - PDR	200	120
RC	52	06	00	11 Subventions au secteur autre que public en matière de ressource forestières, de nature et de chasse et pêche - Cofinancement européen - PDR	0	13
RC	52	07	10	11 Subventions au secteur autre que public en faveur de l'acquisition de terrains dans les sites Natura 2000, dans les sites candidats au réseau Natura 2000 ainsi que dans la structure écologique principale - Cofinancement européen - PDR	0	0
RC	53	01	10	11 Subventions aux particuliers en matière de ressources forestières, de nature et d'aménagement cynégétique (plantation haies, ...)	210	240
RC	53	02	10	11 Subventions aux particuliers en faveur de l'acquisition de terrains dans les sites Natura 2000, dans les sites candidats au réseau Natura 2000, ainsi que dans la structure écologique principale - Cofinancement européen - PDR	0	0
RC	53	04	10	11 Subventions aux particuliers en faveur de l'exécution de travaux de gestions des sites Natura 2000	0	0
RC	53	05	10	11 Subventions aux particuliers en faveur de l'exécution de travaux de gestions des sites Natura 2000 - Cofinancement européen - PDR	150	192
RC	63	01	21	11 Subventions aux pouvoirs publics subordonnés en faveur de l'exécution de travaux et d'aménagements forestiers et de protection de la nature, en faveur du développement de la pisciculture, en matière d'aménagement cynégétique	50	81

BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2015

(En milliers EUR)

Mi-nistre ordonnateur	A.B.			LIBELLES	Crédits initiaux		
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs</i>							
RC	63	02	31	11 Subventions aux pouvoirs publics subordonnés en faveur de l'acquisition de terrains dans les sites Natura 2000, dans les sites candidats au réseau Natura 2000, ainsi que dans la structure écologique principale - Cofinancement européen - PDR	30	30	
RC	63	04	21	11 Subventions aux Pouvoirs publics pour la réalisation de projets pilotes en conservation de la nature, des ressources forestières, de la chasse et de la pêche	0	0	
RC	63	05	21	11 Subventions aux pouvoirs organisateurs de parc naturel en faveur de l'établissement de la maison du parc et subventions au secteur public pour la mise en œuvre du volet conservation de la nature du plan de gestion des parcs naturels	209	209	
RC	63	06	21	11 Subventions aux pouvoirs publics subordonnés en faveur de l'exécution de travaux de gestions et d'acquisition des sites Natura 2000	0	51	
RC	63	07	21	11 Subventions aux pouvoirs publics subordonnés en faveur de l'exécution de travaux de gestions et d'acquisition des sites Natura 2000 - Cofinancement européen - PDR	100	175	
RC	70	01	10	11 Travaux d'aménagement dans les forêts domaniales, les réserves naturelles, dans les chasses de la couronne, ainsi qu'en matière de pisciculture, de frayères et d'aménagement cynégétique	646	646	
RC	70	02	10	11 Travaux d'aménagement dans les forêts, réserves domaniales - cofinancement européen - LIFE	87	87	
RC	70	03	10	11 Travaux d'aménagement dans les sites Natura 2000 domaniaux	100	151	
RC	70	04	00	11 Avances de fonds aux comptes extraordinaires des services extérieurs de la DNF	365	365	
RC	<i>i</i>	70	05	00 11 Travaux de restauration et de gestion dans les réserves naturelles domaniales et les terrains domaniaux situés dans les sites Natura 2000 dans les sites candidats au réseau Natura 2000, ainsi que dans la structure écologique principale - PDR	30	30	
RC	<i>i</i>	71	01	10 11 Acquisition par la Région de forêts, de réserves naturelles et de frayères	156	196	
RC		71	02	10 11 Acquisition de la Région de terrains - cofinancement européen - LIFE	0	0	
RC		71	03	10 11 Acquisition de la Région de sites Natura 2000	0	257	
RC		71	04	12 11 Acquisition par la Région de terrains dans les sites Natura 2000, dans les sites candidats au réseau Natura 2000, ainsi que dans la structure écologique principale - Cofinancement européen - PDR	200	100	
RC		71	05	12 11 Travaux de restauration et de gestion dans les réserves naturelles domaniales et les terrains domaniaux situés dans les sites Natura 2000, dans les sites candidats au réseau Natura 2000, ainsi que dans la structure écologique principale - PDR	0	0	
RC		74	06	00 11 Achat de biens meubles durables spécifiques aux ressources forestières, aux réserves naturelles domaniales, à la chasse, pêche, aux chasses de la couronne	312	312	
RC		74	07	22 11 Achat de biens meubles durables pour Natura 2000	0	0	
RC		74	08	00 11 Achat de biens meubles durables - cofinancement européen - LIFE	0	0	
<i>Totaux pour le Titre II.</i>					3.752	4.537	
Totaux pour le programme 15.11.					18.219	19.251	
<i>Dont programme d'investissement</i>					156	196	
<i>Dont fonds budgétaires</i>					282	282	
<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>					3.194	3.262	
Programme 15.12.							
Espace rural et naturel							
<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>							
RC	01	01	00	12 (Nouveau) Dépenses de toute nature relatives à la représentation à la Grande Région	100	100	
RC	12	02	00	12 Achats de biens et services non durables spécifiques au programme, en ce compris études, documentation, relations publiques, participations à des séminaires et colloques, frais de réunion, assurances spécifiques, précomptes...	584	592	
RC	12	03	30	12 Etudes et contrats de service pluriannuels spécifiques au programme	1.954	2.526	
RC	12	05	30	12 Travaux d'entretien des cours d'eau non navigables et des ouvrages de régularisation du régime des eaux de première catégorie ainsi que l'entretien des espaces verts publics domaniaux	3.398	3.398	
RC	12	08	00	12 Avances de fonds aux comptes extraordinaires dans le cadre de l'entretien des espaces verts publics domaniaux	178	178	
RC	14	04	10	12 Travaux d'entretien des cours d'eau non navigables et des ouvrages de régularisation du régime des eaux de première catégorie dans le cadre de la lutte contre les espèces invasives	46	46	
RC	31	02	00	12 Subventions en matière de développement durable de l'espace rural	70	70	
RC	33	01	00	12 Subvention au secteur autre que public en matière de développement rural, d'espaces verts et de cours d'eau en ce compris la plaine alluviale	500	500	
RC	33	04	00	12 Subvention à la Fondation Rurale de Wallonie	3.630	3.630	

BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2015

(En milliers EUR)

Mi-nistre ordonnateur	A.B.			LIBELLES	Crédits initiaux		
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs</i>							
RC	33	06	00	12	Subventions au secteur autre que public pour des études destinées à l'amélioration des habitats aquatiques (Fonds européen de la Pêche)	0	0
RC	33	07	00	12	Subvention au secteur autre que public pour des projets pilotes en vue d'améliorer le cadre de vie en milieu rural	0	5
RC	33	09	00	12	Subventions au GREOA pour ses actions en matière de développement rural	0	130
RC	33	10	00	12	Subventions à la WFG pour ses actions en matière de développement rural	50	50
RC	41	01	00	12	Subventions au secteur public pour l'étude de l'espace rural par la cartographie de l'occupation des sols et par la télédétection spatiale des états de surface	70	70
RC	41	02	00	12	Subvention à Gembloux ABT ULg pour l'étude de l'espace rural par la révision de la carte numérique des sols de Wallonie	100	100
RC	41	03	00	12	Subventions au secteur public en matière de développement durable de l'espace rural	0	20
RC	41	04	00	12	Subvention à la cellule d'analyse et de prospective en matière de ruralité (CAPRU)	114	114
RC	41	05	00	12	Subvention à Gembloux ABT ULG pour la gestion intégrée sol-érosion-ruissellement (PROJET GISER)	300	300
RC	41	06	12	12	Subvention à l'UCL pour la gestion intégrée sol-érosion-ruissellement (Projet GISER)	300	300
RC	43	01	00	12	Subventions au secteur public en matière de développement rural, d'espaces verts et de cours d'eau en ce compris la plaine alluviale	518	480
RC	43	02	00	12	Subventions au secteur public pour des études destinées à l'amélioration des habitats aquatiques (Fonds européen de la Pêche)	0	60
RC	43	03	30	12	Subventions au secteur public pour des projets pilotes en vue d'améliorer le cadre de vie en milieu rural	60	60
RC	43	04	00	12	Subventions aux communes et aux provinces dans le cadre de la lutte contre les espèces invasives	40	40
CD	43	05	22	12	Subventions aux pouvoirs publics subordonnés pour les conseillers en environnement	1.209	1.362
RC	44	03	00	12	Subventions pour la mise en place de partenariats avec les écoles d'horticulture et de sylviculture	0	0
<i>Totaux pour le Titre I.</i>						13.221	14.131
<i>Titre II. - Dépenses de capital</i>							
RC	01	02	00	12	Fonds budgétaire : Fonds en matière de politique foncière		
Solde au 1er janvier						4.096	4.395
Recettes de l'année en cours						752	752
Disponible pour l'année						4.848	5.147
Dépenses à charge du Fonds						752	752
Solde du fonds budgétaire au 31 décembre						4.096	4.395
RC	52	01	10	12	Subventions au secteur autre que public en vue de l'aménagement d'espaces verts publics	137	103
RC	52	06	10	12	Subventions pour l'acquisition de matériel affecté à l'entretien des parcs et jardins historiques	0	0
RC	53	03	10	12	Subvention au secteur autre que public pour des travaux et études destinés à l'amélioration des habitats aquatiques	0	0
RC	53	04	10	12	Subvention au secteur autre que public pour des travaux et études destinés à l'amélioration des habitats aquatiques (Fonds européen de la Pêche)	0	34
RC	<i>i</i>	63	01	21	Subventions aux pouvoirs publics subordonnés en faveur de l'exécution de travaux d'aménagements et d'acquisition d'espaces verts publics et au secteur public pour travaux et études en matière de cours d'eau en ce compris la plaine alluviale	1.462	2.123
RC	<i>i</i>	63	04	21	Subventions aux pouvoirs publics subordonnés pour des travaux d'amélioration de la voirie agricole et la création de réserves d'eau d'intérêt agricole	1.674	1.674
RC	63	05	21	12	Subventions aux pouvoirs et organismes publics pour des opérations innovantes ou transcommunales d'amélioration du cadre de vie rural, de gestion du territoire rural ou de développement rural	50	50
RC	<i>i</i>	63	06	21	Subventions aux pouvoirs et organismes publics en matière de développement rural	16.000	11.000
RC	63	07	21	12	Subventions au secteur public pour travaux et études en matière de cours d'eau pour l'amélioration des habitats aquatiques (Fonds européen de la pêche)	0	0
RC	63	08	21	12	Subventions en matière de services de base à la population et d'aides à la création d'ateliers ruraux en matière de développement rural - Cofinancement européen - PDR	0	166
RC	63	09	12	12	Subventions aux pouvoirs publics pour des projets pilotes en vue d'améliorer le cadre de vie en milieu rural	500	500
RC	70	01	10	12	Travaux d'aménagement dans les espaces verts publics domaniaux	1.216	1.216
RC	71	02	10	12	Acquisitions de terrains par la Région	198	198

BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2015

(En milliers EUR)

Mi-nistre ordonnateur	A.B.			LIBELLES	Crédits initiaux		
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs</i>							
RC	i	73 01 21	12	Travaux et études en matière de cours d'eau non navigables et de waterings, y compris la réhabilitation des sites dégradés situés dans le lit majeur des cours d'eau non navigables de première catégorie	2.228	2.228	
RC		73 02 00	12	Intervention dans les dépenses techniques relatives à l'application de la législation sur le remboursement - part subsidiable	1.604	1.604	
RC		73 03 21	12	Travaux et études en matière de cours d'eau et de waterings pour l'amélioration des habitats aquatiques	180	196	
RC		74 06 00	12	Achat de biens meubles durables spécifiques au programme	241	241	
RC		74 08 00	12	Achat de biens meubles durables spécifiques au programme	45	45	
RC		85 02 34	12	Intervention dans les dépenses techniques relatives à l'application de la législation sur le remboursement - part non subsidiable avances remboursables et règlement des soldes créditeurs des comptes des propriétaires, usagers et exploitants au terme des opérations de remboursement	1.638	1.565	
<i>Totaux pour le Titre II.</i>					27.925	23.695	
Totaux pour le programme 15.12.					41.146	37.826	
<i>Dont programme d'investissement</i>					21.364	17.025	
<i>Dont fonds budgétaires</i>					752	752	
<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>					4.096	4.395	
Programme 15.13.							
Prévention et Protection : Air, Eau, Sol							
<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>							
CD		11 01 11	13	Dépenses relatives au personnel de l'OWD	1.100	1.100	
CD		12 01 00	13	Achats de biens et services non durables spécifiques au programme du DEE, en ce compris analyses, études, documentation, relations publiques, participation à des séminaires et colloques, frais de réunions	1.231	1.280	
CD		12 02 00	13	Achats de biens et services non durables spécifiques au programme du DPA, en ce compris analyses, études, documentation, relations publiques, participation à des séminaires et colloques, frais de réunions	46	46	
CD		12 03 30	13	Etudes et contrats de services pluriannuels spécifiques au programme du DEE	1.630	1.885	
CD		12 05 30	13	Etudes et contrats de service pluriannuels spécifiques au programme du DPA	79	79	
RC		12 06 11	13	Etudes et contrats de services spécifiques au programme du DEE	0	0	
CD		12 10 11	13	Dotation au CESW pour frais administratifs et de personnel du Comité de Contrôle de l'Eau, du Comité d'experts pour l'agrément des systèmes d'épuration individuelles et de la Commission des eaux de surface	405	405	
CD		31 02 22	13	Dotation spécifique à l'Office régional wallon des Déchets pour la gestion des déchets animaux en Région wallonne	2.822	2.822	
CD		31 03 22	13	Dotation à la SPAQuE	17.803	17.803	
RC		33 02 00	13	Subventions contrats de rivière	1.869	1.869	
RC		33 03 00	13	Subventions et indemnités spécifiques en matière de gestion de l'espace rural	530	860	
RC		33 04 00	13	Aides pour la mesure 10 du programme agri-environnement	0	280	
RC		33 05 00	13	Subventions à l'encadrement des méthodes agro-environnementales en application de la convention-cadre	1.505	1.505	
RC		33 06 00	13	Subvention à l'ASBL Agra-Ost pour ses actions en matière agro-environnementale et la valorisation des matières organiques	300	300	
PM		35 02 40	13	Intervention dans le fonctionnement des commissions Escaut et Meuse ainsi que dans le Comité de coordination du district hydrographique du Rhin	190	190	
CD		40 01 00	13	Dotation de fonctionnement à l'Agence de l'Air ("Plan Air-Climat")	8.677	8.677	
CD		40 02 00	13	Dotation à l'AWAC pour l'achat de quotas de gaz à effet de serre (EUA)	0	0	
CD		41 07 40	13	Dotation spécifique à l'Office wallon des Déchets	15.000	15.000	
RC		45 01 23	13	Subventions et indemnités au secteur public en matière de gestion de l'espace rural	694	926	
<i>Totaux pour le Titre I.</i>					53.881	55.027	
<i>Titre II. - Dépenses de capital</i>							
CD		01 01 00	13	Fonds budgétaire : Fonds pour la gestion des déchets (décret du 25 juillet 1991 relatif à la taxation des déchets)			
Solde au 1er janvier					29.995	35.906	
Recettes de l'année en cours					21.415	21.415	
Disponible pour l'année					51.410	57.321	
Dépenses à charge du Fonds					18.915	18.915	
Solde du fonds budgétaire au 31 décembre					32.495	38.406	

BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2015

(En milliers EUR)

Mi-nistre ordonnateur	A.B.			LIBELLES	Crédits initiaux			
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation		
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs</i>								
FU	01	02	00	13	Fonds budgétaire : Fonds wallon "Kyoto" en matière de qualité de l'air et de changements climatiques			
					Solde au 1er janvier	113	113	
					Recettes de l'année en cours	40.000	40.000	
					Disponible pour l'année	40.113	40.113	
					Dépenses à charge du Fonds	40.000	40.000	
					Solde du fonds budgétaire au 31 décembre	113	113	
CD	i	01	03	00	13	Fonds budgétaire : Fonds pour la protection de l'environnement		
					Solde au 1er janvier	76.293	88.647	
					Recettes de l'année en cours	64.245	64.245	
					Disponible pour l'année	140.538	152.892	
					Dépenses à charge du Fonds	38.745	38.745	
					Solde du fonds budgétaire au 31 décembre	101.793	114.147	
CD	i	01	04	00	13	Fonds budgétaire : Fonds de solidarité international pour l'eau		
					Solde au 1er janvier	505	680	
					Recettes de l'année en cours	501	501	
					Disponible pour l'année	1.006	1.181	
					Dépenses à charge du Fonds	501	501	
					Solde du fonds budgétaire au 31 décembre	505	680	
RC		51	01	00	13	Subventions et indemnités spécifiques en matière de gestion de l'espace rural	0	0
CD		63	01	00	13	Subventions aux pouvoirs locaux pour la protection de l'environnement	8	8
CD	i	73	01	41	13	Dépenses d'investissement en rapport avec l'exploitation des ressources naturelles	0	0
CD		74	06	00	13	Achat de biens meubles durables spécifiques au programme du DEE	65	65
CD		74	08	00	13	Achat de biens meubles durables spécifiques au DPA	5	5
CD		81	04	41	13	Intervention financière dans le capital de la SPGE	12.347	12.347
					Totaux pour le Titre II.	110.586	110.586	
					Totaux pour le programme 15.13.	164.467	165.613	
					<i>Dont programme d'investissement</i>	39.246	39.246	
					<i>Dont fonds budgétaires</i>	98.161	98.161	
					<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	134.906	153.346	
					Programme 15.14.			
					Police et contrôle			
					<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>			
RC		12	01	00	14	Etudes, relations publiques, participation à des séminaires et colloques, frais de réunions, frais de fonctionnement de l'UAB, de la Direction des Contrôles	190	190
CD		12	02	00	14	Achat de biens et services non durables spécifiques au programme, analyses, relations publiques, documentation, participation à des séminaires, frais de réunions, y compris frais de fonctionnement des services SOS pollutions	906	932
CD		12	20	10	14	Intervention de la DGARNE dans la réhabilitation des dépotoires en exécution de jugements, dans les interventions d'urgence en vue de remédier à une pollution et dans les interventions de sécurité liées à la police des mines	0	0
CD		43	01	22	14	Subventions aux pouvoirs publics subordonnés pour les agents constatateurs	143	143
					Totaux pour le Titre I.	1.239	1.265	

BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2015

(En milliers EUR)

Mi- nistre ordon- nateur	A.B.			LIBELLES	Crédits initiaux		
	1-2	n°	3-4		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	
	sec	ord.	sec				
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs</i>							
				<i>Titre II. - Dépenses de capital</i>			
RC	74	01	00	14	Achat de biens meubles durables spécifiques au programme de l'UAB, de la Direction des Contrôles	143	148
CD	74	06	00	14	Achat de biens meubles durables spécifiques au programme (Environnement)	148	164
					<i>Totaux pour le Titre II.</i>	291	312
					Totaux pour le programme 15.14.	1.530	1.577
					<i>Dont programme d'investissement</i>	—	—
					<i>Dont fonds budgétaires</i>	—	—
					<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	—	—
					Totaux pour la division organique 15.	503.624	511.189
					<i>Dont crédits de liquidation non limitatifs</i>	—	—
					<i>Dont programme d'investissement</i>	60.766	56.467
					<i>Dont fonds budgétaires</i>	100.340	100.340
					<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	144.075	163.480

BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2015

(En milliers EUR)

Mi-nistre ordonnateur	A.B.			LIBELLES	Crédits initiaux		
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	
i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs							
<i>Division organique 16.</i>							
<i>Aménagement du territoire, logement, patrimoine et énergie</i>							
Programme 16.01.							
Fonctionnel							
<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>							
LA	11	03	00	01	Rémunérations et allocations du personnel	48.850	48.850
LA	12	01	00	01	Études, relations publiques, documentation, participation à des séminaires et colloques, frais de réunions	13	13
FU	12	02	00	01	Prestations de services réalisées dans le cadre de projets informatiques spécifiques du Département de l'Energie	0	0
CD	12	04	02	01	Prestations de service réalisées dans le cadre de projets informatiques spécifiques à moins d'un an (Environnement)	0	0
CD	12	05	02	01	Prestations de service réalisées dans le cadre de projets informatiques spécifiques à plus d'un an (Environnement)	0	0
FU	12	11	00	01	Prestations de services réalisées dans le cadre de projets informatiques spécifiques du Département du Logement	401	401
LA	12	13	00	01	Entretien, réparation, carburant et assurance des véhicules de la DGO4	56	56
<i>Totaux pour le Titre I.</i>						49.320	49.320
<i>Titre II. - Dépenses de capital</i>							
LA	74	01	00	01	Achat de biens meubles durables	8	8
FU	74	02	00	01	Acquisition de matériel et logiciels informatiques et maintenances associées dans le cadre de la réalisation de projets informatiques spécifiques	0	0
LA	74	03	00	01	Achat de biens meubles durables - Véhicules de la DGO4	32	32
<i>Totaux pour le Titre II.</i>						40	40
Totaux pour le programme 16.01.						49.360	49.360
<i>Dont crédits de liquidation non limitatifs</i>						—	—
<i>Dont programme d'investissement</i>						—	—
<i>Dont fonds budgétaires</i>						—	—
<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>						—	—
Programme 16.02.							
Aménagement du territoire et urbanisme.							
<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>							
CD	01	01	01	02	Dépenses relatives au personnel de la Cellule de Développement territorial	187	187
CD	12	01	00	02	Dépenses de toute nature relatives au fonctionnement et à l'activité de la CDT	10	31
CD	12	02	00	02	Relations publiques, documentation, participation à des séminaires et colloques, frais de formation, frais de fonctionnement et frais de réunions (CAW)	714	714
CD	12	03	30	02	Études (CAW)	25	87
CD	12	04	30	02	Opérationnalisation, suivi et évaluation du schéma de développement de l'espace régional, révision des plans de secteur (études préalables, connexes ou complémentaires, réalisations, actions de sensibilisation et information) (CAW)	20	399
CD	12	05	30	02	Études dans le cadre de la coopération européenne et des programmes opérationnels européens (CAW)	200	40
CD	12	06	11	02	(Nouveau) Études dans le cadre de la coopération européenne et des programmes opérationnels européens nouvelle programmation 2014-2020	0	0
PR	12	07	30	02	Études et publications relatives au Ravel (CAW)	0	0
CD	12	08	30	02	Aide aux Villes et Communes pour la mise en œuvre de la politique du cadre de vie	0	0
CD	12	09	11	02	Achat de biens meubles non durables et prestations de service liés à des projets géomatiques et informatiques (y compris internet)	0	0
CD	12	10	11	02	Honoraires d'avocats, frais de commissions et d'experts juridiques	1.306	1.306
CD	12	11	11	02	Dotations au CESW pour les frais administratifs et de personnel de la Commission d'Avis en matière de recours, les frais de la Commission régionale d'Aménagement du Territoire et les frais de la commission d'agrément des auteurs de projet	489	489

BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2015

(En milliers EUR)

Mi-nistre ordon-nateur	A.B.			LIBELLES	Crédits initiaux		
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs</i>							
CD	12	12	11	02	(Modifié) Prestations de service réalisées dans le cadre de projets informatiques spécifiques. Département de l'Aménagement du Territoire et de l'Urbanisme	593	593
CD	12	14	00	02	Etudes et publications relatives au plan HP	170	85
CD	12	15	00	02	Dépenses de fonctionnement transversales - part du département aménagement	312	312
CD	30	01	00	02	Exécution de jugements et arrêts condamnant la Région au paiement d'indemnités-cautionnements	765	765
CD	33	02	00	02	Subventions aux organismes privés dans le cadre des programmes opérationnels européens - Cofinancement (CAW)	0	24
CD	33	03	00	02	Subventions aux organismes privés en matière d'aménagement du territoire et d'urbanisme (CAW)	1.186	1.161
CD	33	05	00	02	Subventions aux organismes chargés du secrétariat et de la coordination dans le cadre des programmes opérationnels européens	99	75
CD	33	06	00	02	Subventions de fonctionnement aux parc naturels pour les missions d'aménagement du territoire	325	325
CD	34	01	00	02	Exécution de jugements et arrêts condamnant la Région au paiement d'indemnités - dossiers antérieurs	0	0
CD	41	01	00	02	Dotation au Forem pour la mise en œuvre du programme de transition professionnelle	12	12
CD	41	02	00	02	Subventions aux organismes publics dans le cadre des programmes opérationnels européens Cofinancement (CAW)	100	37
CD	41	03	00	02	Subventions aux organismes universitaires	2.790	2.790
CD	41	04	60	02	Subventions Observatoire développement territorial	121	121
CD	43	01	22	02	Subventions aux communes pour couvrir les dépenses relatives à la conception et la mise en oeuvre des outils nécessaires à la décentralisation-participation en aménagement du territoire (CAW)	651	1.023
CD	43	02	22	02	Subventions aux pouvoirs publics subordonnés et autres organismes publics en matière d'aménagement du territoire et d'urbanisme CCATM CATU	5.145	5.145
CD	43	04	22	02	Subventions aux communes pour l'élaboration de plans communaux d'aménagement, de rapports d'incidences sur les plans communaux d'aménagement et de rapports urbanistiques et environnementaux-PCA RUE RIE	279	372
					<i>Totaux pour le Titre I.</i>	15.499	16.093
					<i>Titre II. - Dépenses de capital</i>		
CD	52	01	10	02	Subventions de première installation aux maisons de l'urbanisme (CAW)	0	0
CD	63	02	21	02	Subventions aux pouvoirs locaux dans le cadre de la politique foncière régionale (CAW)	0	0
CD	63	04	21	02	Subventions aux pouvoirs locaux dans le cadre du Plan Habitat permanent	212	283
CD	71	01	00	02	Acquisition par la Région de biens immobiliers dans le cadre de la politique foncière régionale (CAW)	0	0
CD	74	01	00	02	Dépenses d'investissement transversales - part du département aménagement	5	5
CD	74	06	00	02	Achat de biens meubles durables spécifiques au programme	40	40
CD	74	07	00	02	Achat de matériel informatique spécifique	24	24
CD	74	08	00	02	Achat de biens meubles durables pour les commissions établies en matière d'aménagement du territoire	3	3
CD	74	09	00	02	Achat de biens meubles durables spécifiques à la CDT	0	2
CD	85	01	32	02	Remise en état des lieux et exécution d'ouvrages ou de travaux d'aménagement en application de l'article 155, § 4 du CWATUP - Travaux exécutés pour compte de tiers - Avances récupérables	50	100
CD	85	02	00	02	Acquisition par les pouvoirs locaux de parcelles dans le cadre du plan Habitat permanent et de la mise en œuvre des ZAC - Avances récupérables	0	0
PR	85	03	00	02	Démolition d'immeubles dans le cadre du plan habitat permanent - Travaux exécutés pour compte de tiers - Avances récupérables	0	0
					<i>Totaux pour le Titre II.</i>	334	457
					Totaux pour le programme 16.02.	15.833	16.550
					<i>Dont programme d'investissement</i>	—	—
					<i>Dont fonds budgétaires</i>	—	—
					<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	—	—

BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2015

(En milliers EUR)

Mi-nistre ordonnateur	A.B.			LIBELLES	Crédits initiaux		
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	
i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs							
Programme 16.03.							
Rénovation et revitalisation urbaine et sites d'activité économique désaffectés.							
<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>							
CD	12	02	00	03	Relations publiques, documentation, participation à des séminaires et colloques, frais de réunions, frais de fonctionnement	51	51
CD	12	03	30	03	Etudes (CAW)	0	285
FU	12	04	00	03	Relations publiques, documentation, participation à des séminaires et colloques, frais de fonctionnement, frais de réunions	13	13
FU	12	05	30	03	Etudes, organisation de séminaires et colloques	26	26
CD	12	06	30	03	Etudes géomatiques	0	0
FU	12	07	30	03	Honoraires d'avocats et d'experts judiciaires, frais de justice	4	4
CD	12	08	30	03	Honoraires d'avocats et d'experts judiciaires, frais de justice	8	8
FU	12	15	00	03	Dépenses de fonctionnement transversales. Part du département aménagement - Partie "politique de la ville"	149	149
CD	31	01	32	03	Subventions et indemnités au secteur privé, en ce compris le subventionnement aux personnes physiques ou morales de droit privé en vue de procéder au réaménagement de sites à réaménager (PAP-AW)	106	255
CD	31	02	22	03	Dotation SPAQuE dans le cadre de la mission déléguée concernant la mise en œuvre du décret relatif à l'assainissement des sols pollués et aux SAED à réhabiliter	0	0
FU	33	01	00	03	Subventions et indemnités à des organismes privés menant des actions relatives à la "Politique de la Ville"	0	0
CD	43	01	22	03	Subventions et indemnités au secteur public en matière de sites à réaménager	742	1.700
FU	43	02	22	03	Subventions aux communes permettant la prise en charge d'un chef de projet affecté à la gestion d'une opération de rénovation urbaine située dans une ZIF	0	423
FU	43	03	22	03	Subventions et indemnités au secteur public en matière de rénovation et de revitalisation urbaine	42	33
FU	43	05	00	03	Subventions aux communes permettant la prise en charge d'un conseiller en rénovation urbaine affecté aux missions d'assistance nécessaires à la commune pour la reconnaissance et la gestion d'une opération de rénovation urbaine	419	209
FU	43	06	22	03	(Nouveau) Subventions et indemnités (personnel et fonctionnement) aux 5 grandes villes wallonnes en matière de « Politique des Grandes Villes » (contrat ville durable) (Mons, Charleroi, La Louvière, Liège, Seraing)	7.964	7.964
<i>Totaux pour le Titre I.</i>						9.524	11.120
<i>Titre II. - Dépenses de capital</i>							
CD	01	01	00	03	Fonds budgétaire: Fonds d'assainissement des sites d'activités économiques à réhabiliter et des sites de réhabilitation paysagère et environnementale		
Solde au 1er janvier						915	915
Recettes de l'année en cours						2.600	2.600
Disponible pour l'année						3.515	3.515
Dépenses à charge du Fonds						2.600	2.600
Solde du fonds budgétaire au 31 décembre						915	915
CD	01	02	00	03	Provision pour couverture des charges annuelles découlant du financement alternatif de l'assainissement et de la rénovation des sites d'activités économique désaffectés	0	0
CD	01	03	00	03	Intervention régionale en faveur de la Sowafinal pour couverture des charges annuelles découlant du financement alternatif de l'assainissement et de la rénovation des sites d'activités économique désaffectés.	7.080	7.080
CD	01	04	00	03	Intervention régionale en faveur de la Sowafinal pour couverture des charges annuelles découlant du financement alternatif de l'assainissement et de la rénovation des sites d'activité économique désaffectés non pollués (Actions prioritaires pour l'avenir wallon)	2.929	2.929
CD	01	05	00	03	Intervention régionale en faveur de la Sowafinal pour couverture des charges annuelles découlant du financement alternatif de l'assainissement et de la rénovation des sites d'activité économique désaffectés pollués (Actions prioritaires pour l'avenir wallon)	8.930	8.930
CD	01	06	00	03	Interventions complémentaires par le biais d'une mission déléguée à la SOGEPa en faveur du réaménagement des friches industrielles et urbaines (CAW)	0	0
CD	01	07	00	03	Intervention régionale en faveur de la Sowafinal pour couverture des charges annuelles découlant du financement alternatif des sites à réaménager (Plan Marshall 2. Vert - Axe IV - Mesure IV.2., Action IV.2.B)	1.068	1.068